## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [x] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

- [x] Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

# L'OPINION PUBLIQUE

## Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, $3.—États-Unis, $3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX. No. 50.

JEUDI, 12 DECEMBRE 1878

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle $3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et $3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

La royauté en Canada, par A. Gelinas.—Causerie, par J. Desrosiers.—Un autre point noir, par A. Gelinas. Au crépuscule, par M. Ethier.—Les petits porteurs de journaux, par A. G.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Adresse présentée par les élèves de Villa-Maria à la princesse Louise.—Feu Michel Cayley.—Un poète canadien apprécié en France.—Histoire de l'Ile-aux-Coudres, par M. l'abbé Mailloux (*suite*).—Cantate en l'honneur du prince de Galles.—La Bande Rouge, par F. du Boisgobey (*suite*).—Choses et autres.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : S.A.R. la princesse Louise; Son Excellence le marquis de Lorne : La réception vice-royale à Montréal : L'arche de triomphe de la corporation ; L'arche de triomphe des sociétés St-André et Calédonienne ; Le bal de la société St-André ; La grande illumination à Montréal ; La réception vice-royale à Halifax : Prestation du serment par le marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada ; Le maire Tobin présentant l'adresse de la ville d'Halifax.

## LA ROYAUTÉ EN CANADA

Le Canada est maintenant doté d'une cour princière, presque royale. L'arrivée d'une princesse du sang royal, d'une fille de la reine, et d'un des nobles les plus illustres de la noble Angleterre, venus pour résider avec nous et pour nous gouverner, a agité tout notre monde politique et social, et surexcité toutes les imaginations. En Europe, on est habitué aux *têtes couronnées*, et on en fait trop peu de cas. Mais ici, dans notre démocratique Amérique, c'est différent ; la royauté retrouve tout le prestige des siècles passés. Elle éblouit, elle fait courber toutes les têtes et reprend un éclat qu'elle a perdu depuis longtemps sur le vieux continent. Il n'y a pas de pays au monde, en ce moment, où les rois et les princes puissent être plus choyés et fêtés qu'aux Etats-Unis, si ce n'est au Canada.

Il est difficile d'imaginer une réception plus enthousiaste que celle qui vient d'être faite par le peuple canadien au gendre et à la fille de la reine d'Angleterre. Pour ne parler que du bal et du *lever* au *Windsor* de Montréal, nous avons entendu un membre du Congrès américain, présent à ces deux cérémonies, dire que rien de semblable, d'aussi beau, sous le rapport de la grandeur des démonstrations, de la richesse des toilettes, et du déploiement de luxe et de pompe, ne s'était jamais vu à la Maison Blanche de Washington. Ce n'est pas le seul témoignage de ce genre, du reste. Les têtes sont presque aussi montées aux Etats-Unis qu'ici. Le *Courrier* se fait l'écho de l'engouement déjà manifeste des Américains pour nos royaux gouvernants, et il fait semblant, sous une forme comique, de voir, dans la présence d'une cour princière à Ottawa, une tentation pour nos voisins, si amateurs d'adulation, et un danger pour les institutions républicaines en Amérique.

En mettant à part toute exagération et tout enthousiasme, on ne peut nier, toutefois, que la nomination de notre nouveau gouverneur-général ne soit un événement d'une importance considérable. Il y aurait beaucoup de remarques et de réflexions à faire sur ce point. L'action du gouvernement britannique a été calculée, évidemment, en vue de consolider la puissance de l'Angleterre en Amérique, et de resserrer les liens qui relient la colonie à la métropole. Unir et fortifier l'Empire, c'est la politique du ministère actuel. L'envoi du marquis de Lorne au Canada est le produit de la même idée qui a inspiré la formation d'un empire anglais aux Indes, cette grande conception d'un grand homme d'Etat.

Pour nous, ce fait ne peut qu'augmenter notre importance aux yeux de l'étranger. Il nous éloigne du moment fort problématique de l'indépendance, disent quelques-uns. Peut-être, mais est-on bien certain que ce ne soit un bien plutôt qu'un mal ? On remarque aussi que nous sommes un peuple pauvre, et que cette cour dispendieuse nous tombe sur les bras dans un moment de crise financière intense et de gêne universelle. Cela est vrai. Cependant, nous avons la population de la Belgique, du Danemark, du Portugal, et de plusieurs autres pays monarchiques, qui trouvent le moyen d'entretenir des cours fastueuses.

A. GÉLINAS.

## CAUSERIE

Come, musicians, play !
A hall, a hall ! give room, and foot it, girls.

Hélas ! qui n'a pas frémi d'épouvante, qui n'a pas pleuré à l'aspect de tant de belles, de tant de jeunes existences que le monde empoisonne et qu'il perd !

L'arrivée de Son Excellence le marquis de Lorne et de Son Altesse Royale la princesse Louise vient d'inaugurer de la façon la plus brillante la saison des fêtes et des divertissements. Le bal du 29 novembre et la réception du lendemain ont été deux grands événements, qui ont préoccupé les esprits deux mois d'avance, et dont le souvenir, sans doute, ne s'effacera pas facilement. Tout porte à croire que l'on ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et que le reste de l'hiver sera digne d'un pareil début. Le moment est donc bien choisi pour venir causer un peu de nos plaisirs et de nos amusements—sujet immense, et capable d'épuiser même une langue de femme. Mais qu'est-ce que je dis là ? Je vais, dès l'abord, m'attirer la disgrâce de vos aimables lectrices, lorsque je devrais plutôt m'efforcer de mériter leur bienveillante attention. Car il va sans dire que je m'adresse particulièrement à celles qui sont les reines de nos salons, la vie et l'ornement de notre société.

Un bal n'est pas ce qu'un vain peuple pense..... Cela s'écrit en trois lettres, mais que de choses dans ces trois lettres magiques, dans ce tout petit substantif ? Cela implique d'abord une invitation, c'est-à-dire bien des anxiétés et des désirs, bien des projets et bien des rêves. Puis, une fois l'invitation reçue, il y a les préparatifs. Il s'agit de livrer bataille ; de vaincre ou de mourir. Il faut donc préparer ses armes, en d'autres termes, se composer une toilette !

Quelque songe-creux a dit que la toilette occupait les deux tiers de l'existence de la femme. Je n'ajoute aucune foi à cette calomnie. Mais je pense cependant qu'aux approches d'une soirée, les dames ne laissent pas de songer *sérieusement* à la manière dont elles seront mises en cette solennelle circonstance. La question est grave et pleine d'importance ; les plus grands et les plus chers intérêts sont en jeu. Etre belle, être admirée, cela ne vaut-il pas quelques efforts, quelques sacrifices ? Oui.... pourvu que l'*esprit de sacrifice* n'aille pas trop loin.

Et d'abord, il serait assez juste de ne pas trop sacrifier la bourse du père ou du mari. Voilà déjà un point qui mérite la plus sérieuse considération. Nous traversons une période de crise financière ; tout le monde se plaint de la pénurie ; les banqueroutes sont à l'ordre du jour : il est donc plus que jamais nécessaire de régler ses dépenses d'après ses revenus. Malheureusement, l'amour du luxe et de l'ostentation se répand de plus en plus. Une foule de personnes vivent au-delà de leurs moyens, et font grande figure aux dépens de leurs créanciers.

En second lieu, il importe, oh ! il importe grandement à nos femmes, à nos jeunes filles de ne pas sacrifier dans leur toilette la décence chrétienne et la dignité féminine. Nous voulons garder intact le trésor des bonnes mœurs. Comment alors nos femmes pourraient-elles se présenter en public dans une tenue que notre religion condamne, et qui, certainement, ne conviendrait qu'à une société payenne ? Il faut être conséquent avec soi-même et conformer sa conduite aux principes que l'on se fait une gloire de professer.

On objectera la mode, l'usage du monde, à l'occasion même l'étiquette des cours. Aucune de ces raisons ne saurait excuser de manquer aux devoirs qui nous sont tracés. Est-il nécessaire de rappeler ici les raisons morales qui militent contre l'usage des robes décolletées ? Chacun de nous, s'il est sincère, peut dire l'inconvenance d'une pareille tenue, l'atteinte qu'elle porte à la modestie, les dangers auxquels elle expose la vertu. En se montrant aux regards du public dans un costume qu'elle rougirait de porter dans l'intérieur de sa famille, la femme manque de respect envers elle-même, elle abdique sa dignité. Comment peut-elle espérer qu'on la respectera et qu'on gardera vis-à-vis d'elle la réserve qu'elle est la première à mettre de côté ?

Oui, il n'est que trop facile d'expliquer pourquoi la religion défend un pareil usage. Il serait beaucoup plus difficile de trouver les raisons pour lesquelles *on nous l'imposerait*.

Nous ne voulons pas discuter les us et coutumes des autres pays et l'étiquette suivie dans les cours royales. Mais, en annonçant que les robes décolletées devaient être le costume de rigueur pour les dames au lever qui s'est tenu au *Windsor*, on a érigé en loi un usage qui est en contradiction avec nos principes, et qui blesse en nous le sens moral et religieux. Et cette mesure, que les journaux anglais et protestants ont été les premiers à blâmer et à tourner en ridicule, a eu pour résultat d'empêcher la plus grande partie de notre société canadienne-française d'aller présenter ses hommages à la fille de notre Souveraine et au nouveau gouverneur de la Puissance.

***

Aprés la décence, une autre chose qu'il importe de ne pas sacrifier, dans une toilette de bal, c'est la santé. Si l'usage des robes décolletées pèche contre la morale, il enfreint aussi les règles les plus élémentaires et les plus essentielles de l'hygiène. Tous les médecins sont d'accord pour le proscrire, et ils le font dans les termes les plus énergiques. J'en citerai un entre mille :

> Il est, dit le Dr Becquerel, une particularité du costume de la femme, à l'égard de laquelle l'hygiène doit intervenir, et qu'on ne saurait blâmer d'une manière trop sévère : cette particularité, c'est l'habitude qu'ont tant de femmes de se découvrir, même dans la saison rigoureuse, le cou, la partie supérieure de la poitrine et les épaules ; je dis qu'on ne saurait s'élever trop sévèrement contre cette déplorable habitude, qui engendre chez la femme plus d'angines, de laryngites, de bronchites, de pneumonies et de pleurésies que toutes les autres causes réunies peut-être, et qui est souvent la cause occasionnelle du développement de la phthisie pulmonaire (1).

Voilà certainement des paroles qui peuvent donner à réfléchir. Et si la toilette offre déjà ces dangers, que dire du bal et de la danse au point de vue hygiénique ? Il est triste de voir les femmes du monde faire si bon marché de leur santé et de leur vie, de voir ces jeunes filles, dont la constitution délicate exigerait les plus grands soins, passer des nuits entières dans l'air vicié d'une salle de bal, et remplacer le repos salutaire par l'excitation fébrile que produisent la danse, la musique et les autres amusements d'une soirée.

Les poëtes eux-mêmes se montrent, sur ce point, aussi *positifs* que les plus graves docteurs de la Faculté. Tout le monde a lu ces vers :

Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée....
.....
....Il fallait, quand l'aube était venue,
Partir, attendre au seuil le manteau de satin.
C'est alors que souvent la danseuse ingénue
Sentit en frissonnant sur son épaule nue
Glisser le souffle du matin.

Quels tristes lendemains laisse le bal folâtre !
Adieu, parure et danse et rires enfantins !
Aux chansons succédait la toux opiniâtre,
Au plaisir rose et frais la fièvre au teint bleuâtre,
Aux yeux brillants les yeux éteints.

Elle est morte.—A quinze ans, belle, heureuse, [adorée !
Morte au sortir d'un bal qui nous mit tous en [deuil ;
Morte, hélas ! et des bras d'une mère égarée,
La mort aux froides mains la prit toute parée
Pour l'endormir dans le cercueil (2).

***

Si la danse est nuisible à la santé, elle met aussi la vertu en péril. Aussi la religion, qui interdit aux femmes les toi-

(1) *Traité élémentaire d'hygiène*, par A. Becquerel, professeur à la faculté de médecine, Paris.

(2) Victor Hugo. *Les Orientales*.

lettes indécentes, proscrit-elle également certaines danses immodestes, comme la valse, la polka, etc., etc. Le danger de ces danses est signalé non-seulement par les théologiens et les prédicateurs, mais par les écrivains les moins suspects de pruderie.

Dans un ouvrage sur l'éducation, M. Balme-Frézol s'exprime ainsi :

Outre les dangers de la danse en général, il est des danses en particulier qu'une femme ne doit pas se permettre, à cause de ce qu'elles ont de trop libre, de trop affecté... Telles sont les danses connues sous le nom de *valses*, qui ont un caractère plus ou moins lascif.

" Les femmes, dit M. de Goncourt, deviennent des sabots tournants, et la valse, toute nouvelle débarquée de l'Allemagne, commence, en ces années de licence, son règne charmant et immodeste dans les salons français dégénérés."

" Ces danses d'origine étrangère, dit un autre écrivain français, ne conviennent ni à notre caractère, ni à nos mœurs ; elles choquent nos yeux, pour peu que nous y fassions attention ; elles blessent nos sentiments les plus délicats, si nous les scrutons à cet égard... Bref, leur condamnation, déjà écrite dans la pensée intime de chacun, peut se formuler simplement en ces termes : *Ce n'est pas convenable.*"

Je citerai encore le cardinal de Bonald :

Nous serions tenté de demander si l'on ne vient pas prendre part, dans ces assemblées, à une fête du paganisme. Nous cherchons la décence, la pudeur, la convenance même, et nous ne savons où reposer nos yeux au milieu de ce mélange de nudités honteuses, de danses lubriques et efféminées. Non, ce n'est pas là les assemblées des chrétiens, des disciples de Jésus-Christ. On n'ose dire ce que c'est. Si l'on nous taxe d'exagération, nous demanderons à notre tour si ces danses nouvelles, débarrassées de cette gravité respectueuse dont nos ancêtres entouraient cette sorte de divertissement, n'ont pas été inventées pour mettre à l'aise les penchants mauvais d'un cœur corrompu...

***

Mais j'entends quelque belle raisonneuse formuler des objections.

"Il faut bien suivre la mode. La société anglaise ne danse que les *danses vives*. Refuser de les danser, c'est se condamner inévitablement à faire tapisserie, et à passer pour des êtres désagréables," etc.

"Il faut suivre la mode....." Et quel est donc l'article du décalogue qui nous impose cette obligation ? Suivre la mode jusqu'à lui sacrifier sa dignité et sa conscience, c'est un peu fort, convenons-en.

" La société anglaise ne danse que les *danses vives*....." Et qu'avons-nous besoin de suivre les usages de la société anglaise ? N'appartenant pas à la même religion, et partant de principes différents, il n'est pas étonnant que nous n'arrivions pas aux mêmes conséquences. Nos compatriotes anglais feront ce qu'ils jugeront à propos de faire ; faisons ce que *nous devons faire.*

" C'est s'exposer à faire tapisserie." Cela est certainement un grand malheur,et si je vous disais qu'en revanche, vous auriez ainsi gagné mon admiration, vous ne trouveriez pas, sans doute, la compensation suffisante. Mais enfin, quand vous recevez une invitation à un bal, vous savez d'avance quelle espèce de danses on dansera. Qui vous oblige à accepter l'invitation ?

" Mais nous passerons pour désagréables." Et qui donc, je vous prie, vous trouvera désagréables ? Quels sont donc ces êtres supérieurs dont l'appréciation soit tellement à redouter, et dont la disgrâce soit tellement à craindre ?

Mais c'est le respect humain qui vous fait ainsi trembler ; c'est le monde qui vous impose ses lois ; le monde, dont les exigences ridicules et les misérables préjugés ont encore le pouvoir de faire courber les têtes les plus fières et les fronts les plus charmants.

Qui donc combattra le monde et lui arrachera les nobles intelligences et les cœurs généreux dont il fait sa proie ? Quelle parole pourra porter enfin la lumière dans les esprits faussés par ses maximes ? La voix qui s'élève contre le monde court grand risque de prêcher dans le désert. Cependant, ce n'est pas une raison pour garder le silence. Se taire serait devenir complice des abus et des fautes que nous venons de signaler. Il faut protester, il faut parler, il faut crier sans relâche : *Sursum corda !*

J. DESROSIERS.

Montréal, 4 décembre 1878.

## UN AUTRE POINT NOIR

On signale un nouveau point noir à l'horizon européen. Il s'agit d'un discours que M. de Bismark a prononcé dernièremens au Reichstag, et qui a été considéré comme une provocation violente et grossière à la France. Cet événement a causé une vive émotion. L'illustre prince s'est lancé, en plein Reichstag, dans une sortie contre l'influence française en Europe. Cette charge à fond de train est venue à propos du socialisme allemand. On sait que la secte socialiste, qui ne comptait guère il y a dix ans, en Allemagne, a pris des proportions redoutables dans le grand empire de M. de Bismark. Jusqu'ici, le gouvernement avait fait mine d'ignorer ou de dédaigner ce symptôme, et fermé les yeux sur le travail actif des sociétés secrètes. Il se réveille aujourd'hui, et M. de Bismark propose au parlement des mesures énergiques pour couper court au mal.

A cette occasion, et dans le but louable de dégager la responsabilité de la glorieuse Allemagne, il rejette, dans un langage agressif et insolent, la cause de cet état de choses sur la France, le tout accompagné de remarques insultantes.

C'est depuis la guerre française que les socialistes se sont mis à pulluler en Allemagne. La France est coupable d'avoir communiqué sa gangrène à sa rivale, de troubler l'onde pure du ruisseau prussien.

Les journaux français ont pris le compliment de mauvaise grâce, et la presse officielle même a protesté. Les uns se sont moqués des complaintes du grand chancelier en attribuant les dérangements intérieurs de l'Allemagne, et l'affluence des socialistes dans ce beau pays, à une *indigestion de milliards.* D'autres ont fait remarquer que le mouvement de la Commune, en 1871, avait été inspiré, dirigé et conduit, en grande partie, par des socialistes teutons, venus exprès des bords enchanteurs du Rhin et de la Sprée, pour fomenter en France une guerre intérieure après la guerre extérieure. Il est probable que M. de Bismark n'éprouvait pas alors contre ces meneurs, qui lui rendaient le service de ruiner la France, la même indignation qu'aujourd'hui.

M. de Bismark nourrit peut-être un plan qui serait digne de sa haute intelligence. Qui sait ? Il est peut-être d'avis qu'une nouvelle guerre est le meilleur moyen de paralyser l'œuvre du socialisme allemand, et d'en détourner le courant. C'est probablement dans cette vue qu'il insulte et provoque la France.

A. GÉLINAS.

## AU CRÉPUSCULE

Je vois que les collaborateurs de *L'Opinion Publique* se partagent les heures du jour pour écrire leurs intéressantes chroniques : celui-ci les intitule : " A la veillée," celui-là : " En fumant," et moi, par l'esprit de contradiction inhérent, dit-on, aux disciples de Thémis, je devrais mettre en tête de cet écrit : A l'aurore—on verra plus loin que j'aurais de bonnes raisons pour cela—mais, puisqu'en ce moment l'aurore est déjà bien loin, et que bientôt il sera nuit, je prends pour mon lot *le crépuscule.* Cela me donnera peut-être quelque droit à l'indulgence du lecteur.

***

L'Université-Laval, dont personne ne peut mettre en doute le zèle pour l'instruction supérieure, a répondu aux vœux du Saint-Siége en établissant une succursale à Montréal. Cette grande institution canadienne, consacrée par l'autorité souveraine de l'Eglise, confiée à la protection de l'épiscopat canadien, n'a pas craint de s'imposer de nouveaux sacrifices pour favoriser la jeunesse catholique de Montréal. Jusqu'à ce jour, nous n'avions pas eu d'autre alternative que de suivre les cours à des institutions protestantes, ou n'en pas suivre du tout.

Pour ma part, j'avoue que je jalouse presque mes jeunes émules. Ils ont l'avantage d'entendre commenter, en leur langue maternelle, les Lois et les Coutumes qui font partie des institutions nationales ; les anciens jurisconsultes leur sont interprétés par des professeurs aussi habiles qu'éloquents.

Il me semble qu'avec eux, les *Institutes* de Justinien, d'ordinaire si soporifiques, deviennent attrayantes ; que les *Pandectes et les Coutumes* font oublier le temps ; il doit même y avoir un certain charme à parcourir le long dédale des lois anglaises en matière criminelle ; en un mot, que l'étude du droit est tout aussi invitante que l'île des Grâces de Fénélon. Je pourrais peut-être ajouter que nous, *vieux avocats*, nous sommes menacés d'être supplantés aussitôt que nos jeunes universitaires auront obtenu leur degré, et que nous verrons peut-être nos clients déserter nos bureaux pour aller consulter ces messieurs.

Mais dissipons nos craintes ; nous tâcherons de suppléer aux lacunes qu'a laissées notre éducation universitaire.

Le travail, après tout, est un grand maître.

***

Toutefois, quoique les apparences soient si souriantes, il ne faudra pas en rester là. Si l'on veut que les élèves puissent étudier à fond les leçons du professeur ; si l'on veut que le professeur lui-même se maintienne à la hauteur de la science et suive le mouvement intellectuel des grands centres d'étude, il faut des livres, et beaucoup, il faut une bibliothèque. Or, pour cela, l'étudiant est trop pauvre et le professeur pas toujours assez riche.

Cependant, à mon sens, c'est une question très-importante que celle d'une bibliothèque ; je la considère comme la conséquence de l'établissement de la succursale de l'Université-Laval. Je comprends que cette dernière, qui a dépensé des sommes énormes pour créer des musées et des bibliothèques à Québec, ne peut s'imposer ce nouveau sacrifice ; mais, si nous n'avons pas de bibliothèque, comment voulez-vous que la jeunesse instruite conserve le goût de l'étude, qu'elle ait un moyen de lutter avec avantage contre le désœuvrement auquel, hélas ! les hommes sont trop enclins, surtout à notre âge ?

Montréal possède des monuments qui rivalisent avantageusement avec ceux des villes européennes ; nos édiles n'ont rien négligé pour donner à notre ville l'apparence du confort extérieur et matériel. Malgré tout le respect que j'ai pour les *Pères* de la Cité, il me semble qu'ils auraient dû faire quelque chose pour la science. Si l'Egypte a laissé des souvenirs dans l'histoire par ses labyrinthes, ses obélisques, ses pyramides, il n'en est pas moins vrai que la renommée de la Grèce—renommée due à ses poëtes, à ses orateurs et à ses savants—l'emporte sur celle du pays des Pharaons. On semble trop oublier que la culture des sciences et des lettres doit compter pour quelque chose chez un peuple, et que tout en ornant les villes de monuments imposants, on doit aussi faire quelque chose pour orner l'intelligence.

C'est l'intelligence qui domine et exploite la matière.

***

Nous avons dépensé des millions pour embellir notre ville ; même, en quelques circonstances, nos conseillers municipaux se sont montrés extravagants, et cependant, Montréal, l'opulente métropole commerciale du Canada, qui pourrait être la métropole de la science, n'a pas le moindre vestige d'une bibliothèque publique. Elle ne vient qu'au quatrième rang : Québec, Toronto et Ottawa la laissent loin derrière elles.

*Timeo hominem unius libri*, a dit un ancien. Nos édiles ne se tromperaient-ils pas dans l'interprétation de cette sentence ? Croiraient-ils par hasard que, s'il faut craindre un homme qui a lu un seul livre, celui qui en aurait lu plusieurs serait, à plus forte raison, bien plus dangereux ? Il ne me paraît pas démontré qu'advenant le cas où Montréal aurait une bibliothèque publique, il faudrait doubler le nombre de nos hommes de police.

Toutefois, la question est grave : je comprends qu'elle ait pu préoccuper l'attention de notre opulente édilité.

***

Nous avons un parc unique ; le coup-d'œil est des plus beaux, l'air le plus pur au sommet de la montagne. Malheureusement, le parc coûte des sommes fabuleuses qu'il nous faut payer, et pour en jouir, respirer cet air pur, il faut encore payer ; si on ne veut pas s'exposer au danger d'une pleurésie, on doit se donner le luxe d'une voiture. C'est-à-dire que ceux-là presque seuls en profitent qui n'en ont pas besoin.

Enfin, soit ; nous l'avons ce parc, et il témoigne de notre grandeur matérielle. Mais notre grandeur morale et intellectuelle, qu'est-ce qui l'annonce ?

Si les riches se sont servis en cousins de Normandie, de grâce qu'ils n'oublient pas tout-à-fait leur prochain ; l'homme instruit ne pourrait-il pas, lui aussi, avoir sa petite part de la richesse commune ?—Mais, vous faites du socialisme !

Qu'on ne craigne donc pas ; c'est un socialisme peu dangereux ; il ne prend pas ordinairement dans les masses. On fait rarement une révolution pour piller une bibliothèque et se partager des volumes. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la science paie généreusement l'hospitalité qui lui est accordée.

Qu'on ne craigne donc pas de donner à l'homme instruit les moyens d'alimenter son intelligence, de développer les connaissances qu'il a acquises, souvent au prix de pénibles sacrifices. Et d'ailleurs, malgré ce qu'on en semble croire, une bibliothèque publique ne déparerait pas Montréal ; on pourrait même l'installer dans un édifice très-somptueux — elle n'entacherait pas la réputation d'hommes de progrès, réputation dont nos échevins paraissent avec raison être jaloux.

***

Si la ville de Montréal consacrait annuellement une certaine somme pour la création d'une bibliothèque, je suis certain que personne ne crierait au gaspillage. Une somme relativement peu considérable, employée judicieusement chaque année, aura bientôt procuré les ouvrages essentiels. On peut compter aussi sur les dons, faire appel à la générosité des gouvernements.

En Europe, et surtout en France, où l'on tient tant à la diffusion de la science, chaque ville—même celle du quatrième et du cinquième ordre—a sa bibliothèque publique. On les entretient et on les développe. La jeunesse y puise de bonne heure le goût de l'étude. Il y a partout des centres intellectuels, et tous contribuent pour leur part à la célébrité de notre mère-patrie. Mais que l'on détruise ces centres, qu'on fasse disparaître les bibliothèques et avec elles le goût de l'étude, et l'on verra ce que deviendra la France.

***

Pour revenir à mon point de départ : quelle est à Montréal la position de l'homme instruit qui veut se tenir au courant de la science ?

Les livres coûtent très-cher, et malheureusement, presque toujours, il n'est pas assez riche pour se les procurer. La plupart du temps, ceux qui sont favorisés de la fortune aiment mieux jeter aux quatre vents l'argent qui ferait le bonheur de l'homme studieux.

Quelle triste perspective pour le pauvre étudiant fraîchement déballé dans notre ville ! Comment veut-on qu'il s'achète des livres quand il a à peine de quoi payer le pain de chaque jour ? Il se trouve donc condamné au désœuvrement et à l'ennui pendant les longues soirées de la maison de pension. Il ne faut pas être surpris si, après s'être fatigué à contempler les quatre

S.A.R. LA PRINCESSE LOUISE

SON EXCELLENCE LE MARQUIS DE LORNE

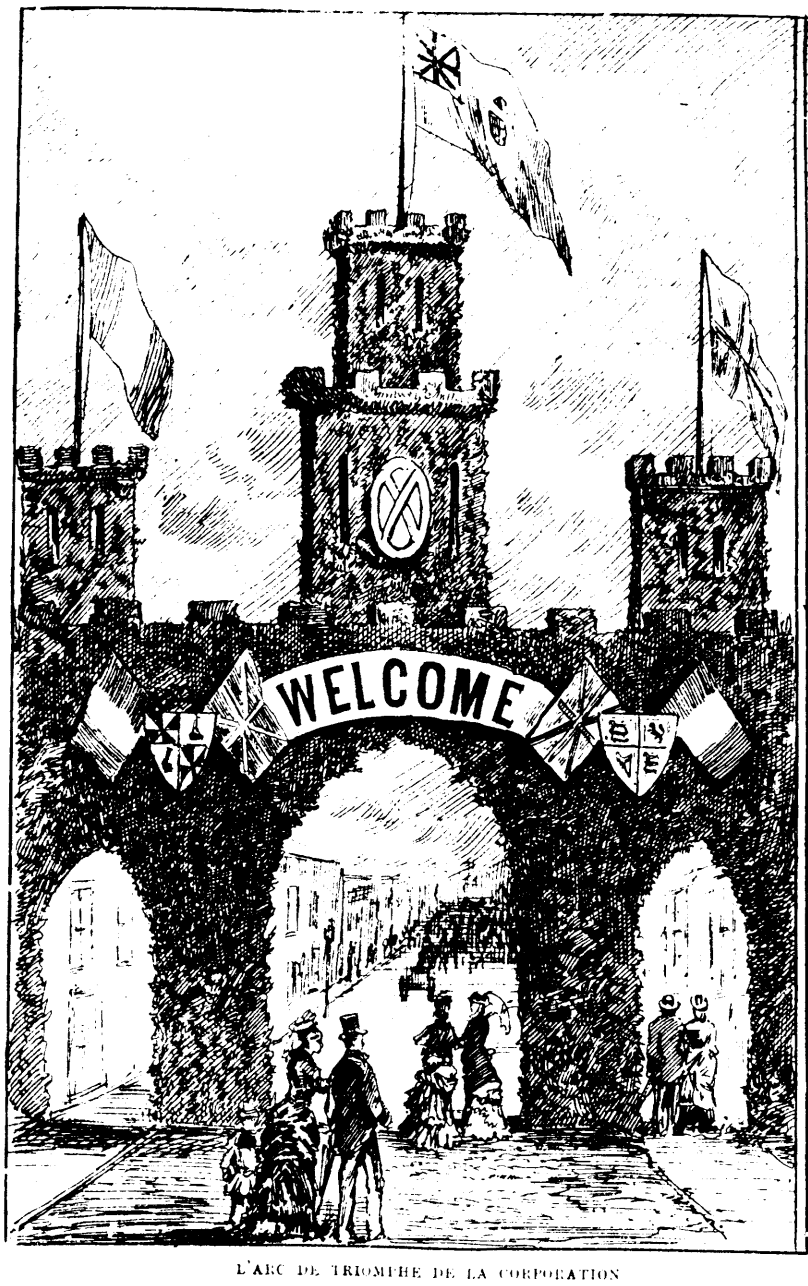


L'ARC DE TRIOMPHE DE LA CORPORATION

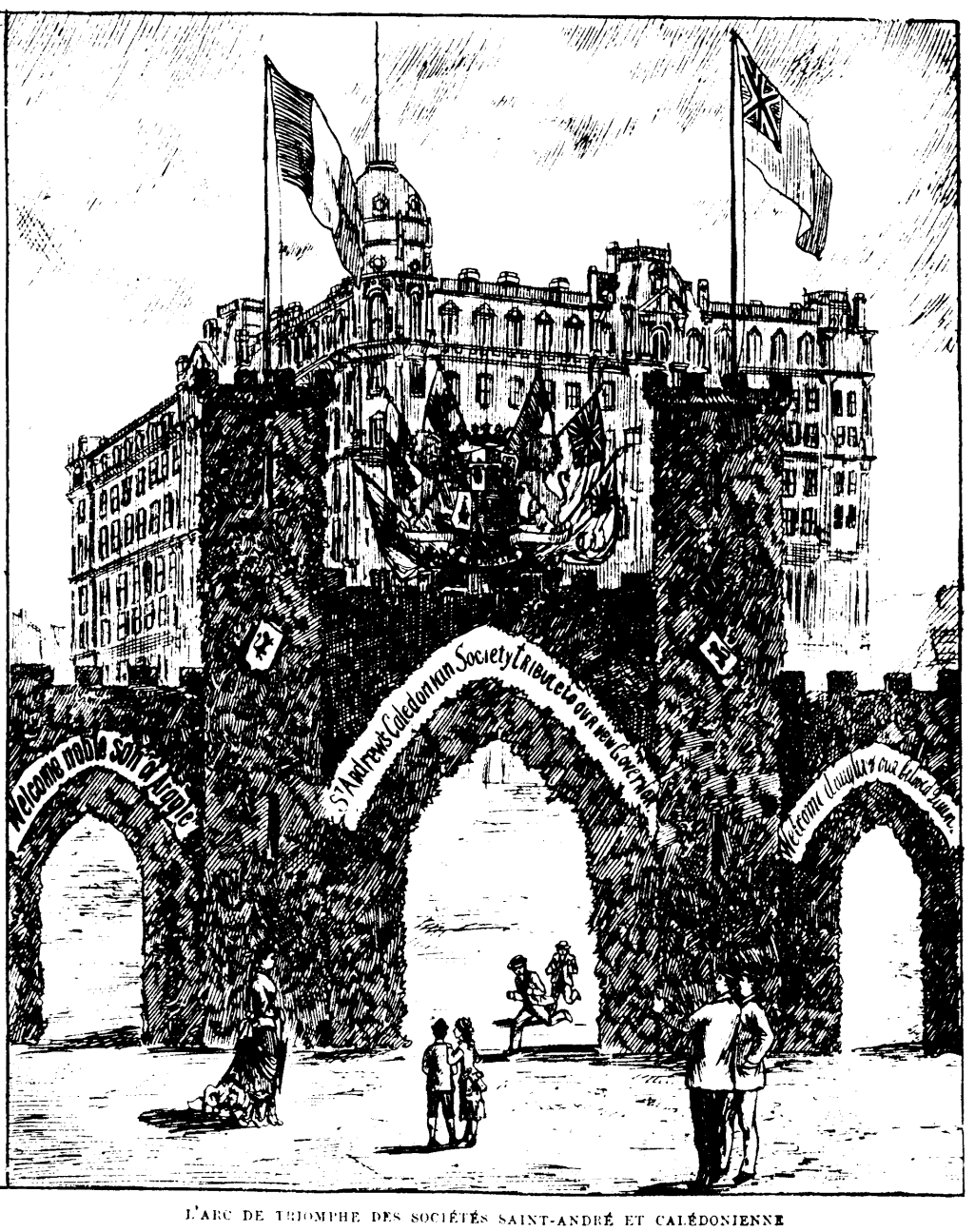


L'ARC DE TRIOMPHE DES SOCIÉTÉS SAINT-ANDRÉ ET CALÉDONIENNE

LA RÉCEPTION VICE-ROYALE A MONTRÉAL

murs de son humble chambrette, il s'abandonne à des distractions vulgaires et malsaines, et s'il finit par perdre le goût de l'étude. Combien de belles intelligences qui ne demandaient qu'à se développer, ont ainsi perdu toute leur vigueur !

***

Quant à nos jeunes amis les étudiants de la faculté de Droit, je n'ai qu'à leur répéter le souhait que j'ai entendu former pour eux. Qu'ils se conservent dans les excellentes dispositions où ils sont maintenant : amour de l'étude, respect de soi-même. *Sic itur ad astra.* C'est au moins ainsi qu'on prépare sa réputation et des cliens. Ils sont les premiers—l'aurore si l'on veut—du nouvel ordre de choses qui commence. Qu'ils continuent donc avec courage. Nous les verrons arriver avec plaisir, et nos efforts réunis pourront obtenir peut-être à leurs successeurs le complément des avantages dont leurs devanciers ont été privés.

M. ETHIER.

## LE PETITS PORTEURS DE JOURNAUX

Nous avons été témoin, ces jours derniers, d'un spectacle aussi curieux qu'intéressant et nouveau.

Tout le monde connaît cette classe particulière de la *société* des grandes villes, les petits porteurs et *crieurs* de journaux. A Montréal, les figures, souvent si intelligentes, et les voix, parfois trop perçantes, de ces industriels d'un genre spécial, sont familières aux personnes qui fréquentent les rues Notre-Dame et Saint-Jacques. Ils forment un nombre plus considérable qu'on ne se l'imaginerait, et plusieurs d'entre eux, à force d'activité et d'habileté, trouvent, chose difficile à croire, le moyen de soutenir une mère ou un père, vieux ou infirmes. La plupart de ces petits êtres sont orphelins de père ou de mère.

A l'occasion de la Saint-Nicolas, la fête des enfants, un des marchands les plus populaires et les plus prospères de notre ville, M. Carsley, a eu l'idée de donner une fête aux petits porteurs de journaux. Il a obtenu des principaux journaux une liste de leurs crieurs, et, mercredi dernier, il a donné, dans un des compartiments de son vaste établissement, un déjeûner à ces pauvres enfants. Le repas était accompagné, pour chacun des convives, d'un cadeau consistant en un vêtement de dessous complet : caleçon, veston, chaussons et foulard en laine, valant au moins quatre piastres. Il fallait voir la joie des récipiendiaires, qui gardaient tous, du reste, une tenue et une décence dignes de petits collégiens. Ils étaient au nombre de près de 80. Un seul *adulte* se trouvait parmi les convives, le vieux Johnny Hannitan, bien connu dans son *monde* sous le nom de *Old man*. Il a 60 ans et est porteur pour le *Star* depuis la fondation de ce journal. *Old man* présidait au banquet.

Nous félicitons sincèrement M. Carsley de l'idée généreuse qu'il a eue. A. G.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 2 décembre 1878.

Les cinq millions cinq cent mille dollars que le gouvernement des Etats-Unis a versés dernièrement dans les coffres du trésor anglais ont à peine ému l'opinion publique, laquelle, malgré les criailleries de certains membres du Congrès, s'était prononcée depuis longtemps pour le paiement intégral de l'indemnité fixée par la Commission arbitrale d'Halifax.

Il est vrai que les journaux satiriques, le *Harper's Weekly* entr'autres, ont publié d'excellentes charges sur ce résultat inespéré de la pêche à la morue dans les eaux canadiennes ; il est vrai aussi que M. Evarts, notre ministre d'Etat, s'est défendu de son mieux pour ne pas mordre à un hameçon si bien préparé ; néanmoins, il a fini par s'exécuter de bonne grâce, ce dont on ne l'aurait jamais cru capable. De temps à autres, ce diplomate indécis envoyait à son collègue anglais de longues notes aussi clairs que les brouillards d'Halifax ; lord Salisbury, de son côté, lui rendait la monnaie de sa pièce, en ne jetant que peu de lumière sur l'interprétation du traité de Washington relatif aux pêcheries canadiennes.

Grâce à ce flot d'encre diplomatique, l'horizon devenait de jour en jour plus noir ; la presse des deux pays contribuait par son langage agressif à envenimer la question..... lorsque, enfin, l'oncle Jonathan, comme autrefois Jupiter, fit tomber une pluie d'or pour désarmer Danaé. je veux dire Albion, ne confondons pas.

En apprenant le dénouement heureux d'une chicane qui menaçait de s'éterniser, il paraît que lord Salisbury se serait écrié "Eh, parbleu ! M. Evarts aurait dû commencer par cet argument sonore. et il m'aurait convaincu tout de suite."

Mais pourquoi, ô Canadiens, vous intéresseriez-vous à de si minces détails ? N'avez-vous pas au milieu de vous la bonne nouvelle, le *great attraction* du jour ? Les bords du Saint-Laurent sont encore tout frémissants des bruits de fêtes données en l'honneur du marquis de Lorne, le nouveau vice-roi de ce Canada immense dont les destinées étonneront un jour le monde !

La presse de New-York, depuis huit jours, célèbre à l'envie la marche triomphale de ces deux époux de naissance illustre dont la grâce personnelle et la douceur ne peuvent manquer de conquérir l'amour du peuple et le *Marcelus eris* d'un de vos poëtes.

Il fait plaisir de voir la jeunesse au timon des affaires ; pour moi, je la préfère à cette école de politiciens chauves qui ont fait toutes sortes de grimaces dans les *meetings* populaires. Alexandre, Titus, Bonaparte étaient de jeunes hommes, et c'est avec bonheur que je suis leurs pas de géant dans l'histoire.

Le Canada est encore dans la plénitude de sa première jeunesse ; sa sève est vigoureuse et ses rameaux s'étendent d'un océan à l'autre. Pour compléter cette œuvre immense de centralisation, pour grouper en un seul faisceau tant d'éléments divers et en former une nation compacte qui soit égale à celle des Etats-Unis comme nombre, richesse et puissance, que faut-il ?

La voix publique, les acclamations sans nombre qui ont éclaté à Halifax, à Québec et à Montréal, on désigné pour ce rôle providentiel le descendant des ducs d'Argyle, le marquis de Lorne, dans le blason duquel la postérité ajoutera une lyre !

Les New-Yorkais—voyez de quoi ils se mêlent—admirent beaucoup la princesse Louise et prisent fort son génie musical.

Ils prétendent que la royauté d'où elle descend n'a pas de plus beau fleuron, et ajoutent que c'est d'un heureux présage pour la paix future, lorsque, au milieu de tant de qualités qui la distinguent, cette fille de reine peut encore apporter aux Canadiens l'harmonie !

J'allais continuer sur ce ton galant, lorsque le télégraphe est venu apprendre à la population de New-York que le steamer allemand, le *Pomerania*, avait coulé bas dans la Manche avec cinquante passagers. A la sombre liste du *Deutchland*, du *Schiller* et du *Grosser Kurfurst*, ajouter encore ce nouveau désastre, c'est de trop, et l'on voit bien que Neptune n'aime pas le casque pointu de Bismark.

On remarque avec peine—dans ce naufrage où presque tout l'équipage, le capitaine en tête, se sont tirés heureusement d'affaire—que si peu de femmes aient été sauvées ! On fait, à ce sujet, de tristes réflexions. Hélas ! la galanterie allemande est-elle un vain mot ?

ANTHONY RALPH.

Le séjour, à Paris, du prince Amédée, duc d'Aoste, n'a certes pas passé inaperçu ; mais il est certain que la présence, dans la capitale, du frère du roi d'Italie n'a pas excité aussi vivement l'attention que celle de certains autres princes, par exemple, le prince de Galles et le grand-duc Constantin. Cela tient uniquement, croyons-nous, au caractère moins expansif et aux habitudes du prince italien, qui recherchait moins les occasions d'entrer en rapport avec la population parisienne.

## FEU MICHEL CAYLEY, M.P.

Presque tous les journaux de la province de Québec annonçaient, il y a quelques semaines, la mort de M. Cayley.

Cette nouvelle n'était que prématurée ; aujourd'hui, elle est bien vraie. M. Cayley est mort la semaine dernière, à l'âge de 36 ans. Il avait beaucoup de qualités et de talent, et aurait pu, avec du travail, arriver à jouer un rôle important dans la politique. Il était né orateur, parlait avec un feu et une vigueur qui plaisaient au peuple, maniait le sarcasme et l'ironie avec un grand succès.

Violent dans les luttes de la tribune et du barreau, il était excellent ami et très-aimé dans la vie privée. Plein d'esprit, d'un caractère jovial et sympathique, sa compagnie était très-recherchée.

Il était né en Irlande et avait été adopté tout jeune par M. le curé Charland, de Beauharnois, qui le fit instruire et ne cessa de le protéger.

Admis au barreau, il exerça sa profession pendant quelque temps à Beauharnois, et vint se fixer à Montréal. En 1867, il fut élu à la Chambre des Communes pour le comté de Beauharnois. Battu en 1871 par M. Robillard, il se présenta de nouveau aux dernières élections et fut élu facilement.

Le parti conservateur perd en lui l'un de ses meilleurs jouteurs politiques, et ceux qui le connaissaient intimement, un excellent ami.

Il avait épousé mademoiselle A. Giroux, de Montréal, qu'il laisse sans enfants.

## Adresse présentée par les élèves de Villa-Maria à la princesse Louise

Nous sommes certains qu'on n'a rien présenté à la princesse d'aussi gracieux que l'adresse qui suit :

A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE, ETC., ETC.

Madame, dans ma main tremblante
Je sens trembler toutes mes fleurs,
Et cette peur intelligente
Est la plus logique des peurs.
Quand, pour en garnir ma corbeille,
Je les cueillais avec amour,
En s'inclinant vers mon oreille,
Elles me disaient tour à tour :
Petite enfant, que veux-tu faire ?
Offrir à la Fille des Rois
Une pauvre fleur éphémère,
Digne de vivre au fond du bois !
Ne sais-tu pas qu'à sa couronne
On a dû mêler bien souvent
Les fleurs que l'Amérique donne,
Celles que donne le Levant ?
Sa tendre, son Auguste Mère,
Souveraine sous tous climats,
Pour ses enfants fit un parterre
Dans chacun de ses vingt Etats.
Le Couchant, le Midi, l'Aurore
A ses pieds versent leur tribut :
Parmi ces riches dons de Flore,
Que ferons-nous, fleurs de rebut ?....
Ainsi parlaient mes fleurs chéries ;
Je tremblais au son de leux voix....
Où trouver guirlandes fleuries
Pour l'auguste Fille des Rois ?
Mais un petit bouton de rose
Me fit sourire, en me disant :
L'amour embellit toute chose !
Cueille toujours, petite enfant.
Madame, voici ma cueillette :
Ma corbeille est peu, je le vois ;
Je la voudrais bien plus complète
Pour l'auguste Fille des Rois.
Mais si, malgré tout, mon cœur ose
Offrir un bouquet si petit,
La faute est au bouton de rose.
Madame, m'aurait-il menti ?....
Vous souriez, noble princesse :
Le bouton de rose a dit vrai,
Et l'amour de notre jeunesse
Donne à ces fleurs un double attrait.
Gardez-les donc : que leur présence
Pour nous redise mille fois
L'hymne de la reconnaissance
A l'auguste Fille des Rois !
Et si vous voulez qu'à leur gamme
Rien de ce jour ne soit changé,
Daignez nous octroyer, Madame,
Un long et beau jour de congé.
Nous joindrons à leur voix charmante,
Pour Louise et Victoria,
Une musique si puissante
Que vous l'entendrez d'Ottawa.

On a remarqué, à la dernière réception de Mgr Fabre, à l'évêché de Montréal, la présence de M. Lefaivre, consul-général de France à Québec.

## UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poëtes de France, au sujet de ses poésies :

(*Le journal de Montmédy.*)

PARIS, 8 février 1877.

Par delà l'Océan, il existe une population française d'origine comme de cœur, qui n'a pas renié, tant s'en faut, son ancienne métropole. Détaché de la France, il y a un siècle et plus, par un traité désastreux, comme de nos jours l'Alsace-Lorraine, le Canada a conservé fidèlement nos mœurs, notre idiôme, notre religion, et surtout un inaltérable attachement à la mère-patrie.

C'est un des fils de ce lointain pays qui a composé l'écrin (*Pêle-Mêle*) que nous présentons aujourd'hui au public lettré. Ce n'est pas que la réputation de M. Fréchette soit à faire, car elle a depuis longtemps franchi les espaces et s'est parfaitement acclimatée parmi nous. Emule des Soulary et autres délicats ciseleurs de la pensée, Louis-H. Fréchette est un des poëtes lyriques les plus justement estimés de notre époque.

Le barde des splendeurs de ce pays aux grands lacs et aux fleuves majestueux, le chantre des illustrations canadiennes, les Jacques Cartier, les Champlain, les Montcalm et autres pionniers de la civilisation et du patriotisme français en ces régions éloignées, est un vrai favori des Muses. Ses œuvres respirent d'un bout à l'autre le sentiment du vrai et du beau.

Amant de la liberté autant que fervent adepte des croyances chrétiennes si vivaces là-bas, M. Fréchette exalte avec un égal enthousiasme les bienfaits du catholicisme et les jouissances de la liberté.

Nous cueillons au hasard dans son odorante corbeille de fleurs embaumées, et nous y trouvons : *Sursum corda*, le *Mississipi*, une *Nuit d'été*, *La Liberté*, *La Louisianaise*, *Au bord du lac*, etc., toutes productions d'un charme pénétrant, qui ont une exquise senteur de fraîcheur et de grâce, un rare cachet de naturel et de véritable souffle parnassien en même temps qu'une réelle saveur d'origine. La facilité du vers s'unit partout à la justesse de l'expression. Ce livre, petit par le format, mais gros comme valeur littéraire, est un régal de gourmet. Sans jamais tomber dans la banalité, la diction y est simple, tout en restant élevée et châtiée, et nous pouvons dire que la lecture de ces pages charmantes nous a agréablement délassé des soucis de la vie militante. A les parcourir, il semble qu'une rosée bienfaisante se répande sur l'âme desséchée par le labeur quotidien de cette époque si fertile en luttes énervantes. C'est donc une œuvre saine et fortifiante, en même temps qu'un livre de poëte et de penseur, qu'a mise au jour l'auteur de *Pêle-Mêle*.

(*Le Propagateur du Var.*)

Février 1878.

Il y a longtemps que, pour la première fois, nous avons fait connaître en France le talent poétique supérieur de M. Louis-H. Fréchette. Il y a deux ans, nous avons reproduit une de ses pièces les plus remarquables. Quelle vigueur de pensée, quelle perfection de prosodie, quelle pureté de langage ! Dans le nouveau recueil : *Pêle-Mêle*, que notre auteur donne au public, nous ne dirons pas qu'il s'est surpassé, ce qui nous semble difficile, mais qu'il s'est égalé à lui-même. Il débute par une pièce : *Sursum corda*, d'une tendresse infinie, et dédiée à sa femme. Dans *Reminiscor*, il égale Alfred de Musset par la grâce, mais il le surpasse par une perfection de versification à laquelle ne sut jamais arriver le délicieux poëte. Dans *Alleluia*, il s'élève à une hauteur de pensée où les grands écrivains sont fiers d'atteindre... Grand nombre de ses vers ont peu d'égaux dans la littérature française....

BEUZEVAL (Calvados), 25 août 1878.

Monsieur et cher compatriote,

C'est aux bains de mer, à Beuzeval, près de Trouville, que j'ai reçu le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et j'ai profité de ce temps de vacances pour lire ces poésies avec le recueillement que mérite toute expression sincère et émue du cœur et du sentiment. Ma pensée se reportait, en lisant ces verts écrits dans la meilleure langue, à vous Français d'outre mer, qui avez gardé avec tant de constance et d'énergie nos mœurs, notre religion, notre esprit et notre idiôme ; et j'en retrouvais des traces dans plusieurs pièces charmantes, *Reminiscor*, regard jeté en arrière sur la jeunesse où il semble entendre deux jeunes étudiants français, gais, insoucieux de l'avenir, mais aimant et cultivant la poésie et l'art ; dans les vers à *Votre Femme*, où se peint l'antique honnêteté de la vieille France ; dans *Papineau*, qui rappelle les luttes soutenues pour l'indépendance par une race qui ne permet pas à l'étranger de l'absorber, pas plus que d'éteindre son génie.

Puis, je suis transporté au milieu de la nature américaine par ces majestueux tableaux du Mississipi, ou le très-dramatique poëme de l'*Iroquoise*, et je pense aux combats, aux courses aux découvertes de ces explorateurs et de ces guerriers canadiens qui avaient conquis à la France un immense empire dans le Nouveau Monde ! Voilà le poëte de la Nouvelle-France

disais-je ; il rappelle son ancienne patrie par la langue, et me révèle la nouvelle par ses sentiments et ses pensées !

Si j'étais un critique, j'aurais aimé à faire valoir près du public ces mérites d'un poëte français du Canada, que nous apprécions d'autant plus qu'il nous ressemble sans nous imiter. Je regrette de n'avoir pas un journal à ma disposition ; mais je ferai connaître cet aimable recueil de poésies nationales, et j'appellerai sur les inspirations de la muse française exilée l'attention de ceux qui s'intéressent à vous, enfants éloignés de notre patrie.

Je connaissais déjà votre nom et quelques-uns de vos écrits par la *Revue de Montréal*, dont j'ai reçu, l'an, dernier les neuf premiers numéros. Je vous connais, vous, monsieur, et plusieurs autres écrivains du Canada. Je vous salue comme des frères et des amis. Je vous remercie de votre bienveillant souvenir, et vous assure que votre nom et vos œuvres ne seront jamais indifférents à votre très-dévoué et affectionné compatriote,

Eugène Loudun.

---

# HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS, AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES, SES COUTUMES

**Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX**

*Vicaire-Général du Diocèse de Québec.*

## CHAPITRE CINQUIÈME

ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES QUI SE SONT PASSÉS SUR L'ILE-AUX-COUDRES

(*Suite*)

### IV

RELATION DU TREMBLEMENT DE TERRE DU 20 OCTOBRE 1870, TEL QU'IL A EU LIEU A L'ILE-AUX-COUDRES

Après avoir fait connaître les impressions produites sur la population de l'Ile-aux-Coudres par le tremblement de terre du 7 décembre 1791, il convient, ce me semble, de donner ici les effets produits sur la même population par celui du 20 octobre 1870, éloignés l'un de l'autre de soixante-dix-neuf ans.

Une lettre, reçue de l'Ile-aux-Coudres va me fournir tous les renseignements désirables sur cet événement qui a marqué son passage par la terreur et la destruction dans tant d'endroits du district de Québec. Je laisse parler mon correspondant, qui en a été le témoin :

Quoique le tremblement de terre qui eut lieu dans l'Ile-aux-Coudres, il y a près de quatre-vingts ans, ait été, au rapport des vieillards de l'île, tellement fort qu'après un si long espace de temps, les gens n'en parlent encore qu'avec effroi, il est cependant certain que celui de 20 octobre dernier (1870), qui a frappé la même localité, a été pour le moins aussi fort et aussi effrayant par sa longue et forte secousse. Au dire des habitants de l'île, ce tremblement de terre a causé beaucoup plus de dommages que le premier. Aussi les impressions qu'a laissées celui du 20 octobre dernier, dans l'esprit et la mémoire des pères, passeront, j'en suis sûr, à leurs enfants.

Le vingt octobre au matin, il faisait un calme parfait. Cependant le ciel était sombre et couvert de gros nuages qui étaient suspendus immobiles à la voûte du ciel. La température était douce pour la saison, mais un peu humide. Aucune goutte de pluie ne tombait des nuages. Tout annonçait donc une de ces journées tranquilles qui se passent sans commotion et sans trouble.

Ce calme parfait, cette douce température se continuèrent sans variation sensible jusqu'à onze heures et demie de l'avant-midi. Mais, à ce moment précis, se fit entendre un épouvantable bruit courant du nord-ouest vers le sud-est. Ce bruit, plus fort que celui que font entendre les plus violentes tempêtes, imitait le roulement des grands tonnerres qui traversent l'atmosphère. Lorsque ce courant de bruit, qui venait à pas de géant, arriva sur les bâtisses, il y produisit un effet semblable au choc d'une puissante machine de guerre qui viendrait frapper contre une tour. Le bruit de ce coup imitait absolument la détonation d'un gros canon. Au même instant, les maisons les plus solides furent remuées et secouées d'une manière étrange, pendant au moins une minute longue comme cinq minutes ordinaires, avec une violence telle que des poêles se démontèrent, des meubles furent renversés et brisés dans leur chute, et presque toutes les cheminées plus ou moins démolies.

Les maisons en bois purent soutenir ce terrible choc sans être brisées, mais sur six maisons en pierres qui se trouvent dans l'île, quatre furent en partie démolies. Les dommages causés en ce seul jour dans l'Ile-aux-Coudres seulement furent évalués à *six cents louis*, au moins.

Les personnes qui se trouvèrent dehors pendant le temps de la terrible minute, furent grandement effrayées par l'agitation de la terre. Elle ressemblait à une mer secouée par un vent violent ; des rochers se fendirent ; les *crans* sur les grèves semblaient se rapprocher les uns des autres. On découvrit, plus tard, dans la terre, des fissures mesurant jusqu'à *dix-huit pieds* de profondeur (1).

D'après l'opinion commune, ici, si cette secousse eût duré une minute de plus, il est certain que pas une maison ne fût restée debout.

Ce tremblement de terre ne brisa pas seulement le sol de l'île et ne porta pas l'effroi et la terreur seulement parmi les habitants, mais encore parmi les animaux. Ces pauvres bêtes étaient si épouvantées, qu'elles fuyaient effarées comme des animaux sauvages poursuivis par une meute de chiens. Elles ne s'arrêtèrent que longtemps après que se fût terminée la redoutable secousse.

Quant aux personnes, elles étaient impressionnées par la peur et troublées jusqu'au point que toutes celles qui voulaient raconter comment les choses s'étaient passées, avouaient qu'elles ne pouvaient le dire au vrai, parce que la terreur les avaient tellement saisies, qu'il ne leur était resté qu'une faible connaissance, ne sachant presque plus ni ce qu'elles faisaient ni où elles étaient. Leur système nerveux fut tellement affecté que deux mois après le 20 octobre, elles croyaient encore éprouver les effets du tremblement de terre. Le moindre bruit, le plus léger choc, quelque chose qui tombait sur un plancher, une porte qui s'ouvrait tout d'un coup, les faisait tressaillir ou pousser un cri.

Tel fut, en toute vérité, le tremblement de terre du 20 octobre 1870, dans l'Ile-aux-Coudres ; tels furent les effets et les alarmes qu'il y produisit sur les habitants, sur les animaux. Puisse le bon Dieu avoir pitié de nous et ne pas nous frapper encore une fois par une semblable épreuve.

D'après des témoins oculaires et auriculaires, ce tremblement de terre se fit sentir encore plus fortement dans le nord sur la terre ferme, y causa de plus grands dommages et y eut des effets beaucoup plus prodigieux. Nous avons donc à rendre à Dieu des actions de grâce pour avoir été moins maltraités que nos voisins de la Baie-Saint-Paul et des Eboulemens.

L'effrayante secousse du 20 octobre passée, nous pensions que tout allait rentrer dans son état normal ; mais il n'en devait pas être ainsi. Pendant toute cette lamentable journée du vingt d'octobre, nous demeurâmes sous l'impression de notre première terreur par cinq autres commotions qui, quoique beaucoup moins fortes que celle de onze heures et demie, se firent cependant assez violemment sentir pour nous faire croire que le danger n'était pas encore passé. Celles qui suivirent la grande secousse nous firent craindre qu'elles ne fûssent que comme les préludes de quelque autre encore plus terrible.

Depuis le 20 octobre jusqu'à ce jour (15 décembre 1870), il ne s'est pas passé une semaine sans que la terre n'ait tremblé, et parfois assez fortement pour ébranler et faire craquer les bâtisses. Il est assez remarquable que les plus fortes secousses ont toujours eu lieu lorsque la température était douce et humide et le temps calme. C'est alors qu'on entendait répéter par une foule de personnes : *Aujourd'hui, cette nuit, la terre va trembler ; car le temps est doux et calme comme il était le jour de la grande secousse.* Et on ne se trompait guère (1).

Malgré ces nouvelles commotions, les grandes terreurs étaient passées. On s'était accoutumé à ces frémissements de la terre ; car on espérait que le danger était passé et qu'il ne reviendrait plus. Puisse-t-il en être ainsi ! Car, je le dis encore une fois, je ne sais trop ce que nous deviendrions si une autre secousse, semblable à celle du 20 d'octobre, venait encore renouveler nos terreurs. Il y a certes bien assez de la première pour qu'elle reste à jamais gravée dans le souvenir des habitants de notre Ile-aux-Coudres.

Tel est le récit que me fait mon correspondant sur le tremblement de terre du *vingt octobre* 1870. Il était alors sur l'Ile-aux-Coudres et il a été le témoin intelligent de ce qui s'est passé. Il raconte cet événement près de deux mois après qu'il a eu lieu, n'étant plus sous l'impression qu'il avait éprouvée au moment du terrible tremblement. D'ailleurs, son récit porte les marques d'une parfaite tranquillité d'esprit, comme on peut en juger. On ne peut donc le soupçonner d'avoir écrit sous l'impression d'un moment de terreur, et, en conséquence, d'avoir outré son récit.

Si, maintenant, nous comparons ce récit avec celui du tremblement commencé le 7 décembre 1791 et terminé le 16 janvier de l'année suivante, nous devons conclure : 1o. que celui du 20 octobre a été, dans ses effets matériels, beaucoup plus désastreux que celui de 1791 ; 2o. qu'en comparant la violence des secousses, celle du 20 octobre fut certainement plus violente que la première, la seconde et la troisième de 1792 ; 3o. quatre maisons de pierre démolies, la terre entr'ouverte en plusieurs endroits, toutes les cheminées ou fracassées ou grandement endommagées, cinq exceptées (comme on me l'écrivait à une date plus récente), font connaître que la secousse du 20 octobre a été plus fatale que les trois de 1791, qui n'eurent pour effet que de briser quelques cheminées ; 4o. quant aux impressions produites sur la population de l'île, je ne puis admettre qu'elles aient été plus grandes ou même aussi grandes, pendant le dernier tremblement que pendant le premier. On en conviendra, je pense, si on fait attention que le 20 octobre 1870, il n'y eut qu'une seule grande secousse, au lieu que, pendant celui de 1791, il y en eut deux pendant les premiers huit jours, et que la population de l'île fut, pendant quarante jours, sous l'appréhension ; 5o. il est à peu près certain que les secousses qui suivirent celle du 20 octobre furent beaucoup moins violentes et plus rares que celles de 1791, qui avaient lieu chaque nuit, chaque jour ; 6o. la relation du dernier tremblement nous apprend que la population s'était comme familiarisée avec les commotions qui suivirent la première, et n'en tenait presque plus compte, au lieu que la relation de 1791 nous apprend que cette population, sous le coup de ses terreurs, " se réunissait chaque soir, par quatre et cinq familles, dans les maisons les plus solides " pour y passer la nuit ; 7o. la grande secousse du 20 octobre se fit sentir pendant le jour, alors qu'on peut voir le danger et prendre les moyens de s'en préserver, au lieu que les trois plus fortes commotions de 1791 eurent lieu pendant les ténèbres de la nuit, temps où l'on est naturellement plus disposé à la terreur et moins en moyen de se sauver du danger.

En donnant les motifs qui me font croire que les terreurs causées par le tremblement de 1791 ont dû être plus grandes que celles causées par celui du 20 octobre 1870, je ne prétends pas faire entendre qu'elles ne furent pas telles que la relation du 15 décembre nous les représente. Mon but n'est autre que de montrer quelles dûrent être les frayeurs produites par le premier tremblement, si celles du dernier furent telles que plusieurs personnes en furent affectées au point *de ne savoir presque plus ce qu'elles faisaient.*

C'est un fait connu que les commotions des tremblements de terre qui menacent l'Ile-aux-Coudres d'un bouleversement général, ont leur origine dans les montagnes du nord, surtout depuis la Baie-Saint-Paul jusqu'à la Malbaie. Il est plus que probable que ces montagnes renferment dans leurs vastes flancs des matières en fermentation qui, tôt ou tard, amèneront quelque catastrophe qui causera des malheurs infinis dans cette partie du Canada. Car c'est un fait que, depuis un certain nombre d'années, les secousses, d'éloignées qu'elles étaient il y a cinquante ans, se font maintenant sentir à chaque mois et même plus souvent, comme j'en ai fait la remarque ailleurs.

---

(1) Le même correspondant m'écrivait, à la date du 12 janvier 1871 : " Il tremble encore ici presque toutes les semaines. Le 26 décembre dernier, vers une heure et demie de l'après-midi, nous avons eu une secousse qui a fortement fait craquer les maisons, à plusieurs reprises.

" Il y a des fissures presque partout dans les côtes qui environnent l'île, et notamment chez Augustin Leclerc, sur le rivage de la *Baleine*. A cet endroit un bloc de six pieds sur la profondeur de la côte composée de *crans* s'est séparé du reste et s'est éboulé. Dans la partie nord de l'île, chez François Tremblay (*Dorval*), le chemin, pratiqué dans la côte, a été coupé vers le milieu et une partie s'est enfoncée de deux pieds. Là encore, j'ai vu des fissures dans plusieurs endroits le long de la côte. Celle chez David Desbiens (autrefois Louis Demeule), plantée d'arbres, s'est éboulée sur une longueur considérable, emportant les arbres dans sa chute. Les pêches aux poissons, sur le rivage de la *Baleine*, sont chargées de grosses pierres afin de les préserver d'être emportées par la houle des grands vents. Eh ! bien, ce qu'on ne croirait pas sans l'avoir vu, c'est que des claies et des coffres, chargés de grosses pierres, ont été débarrassés de ces pierres, on ne sait comment, et sont venus à la surface de l'eau, pendant la grande secousse du 20 octobre, temps où la marée était demi-haute.

" A la pointe des Eboulemens, les arbres d'un verger qui, l'automne dernier, ont donné cent minots de pommes, ont été renversés et complétement détruits."

Enfin, le même correspondant m'écrivait à la date du 16 mars (1871) : " Les deux derniers coups de tremblement de terre ont eu lieu le 10 et le 17 février. Ces coups se sont fait sentir assez fortement. Depuis le 17 février on n'a rien entendu sur l'Ile-aux-Coudres, mais il a tremblé depuis dans le nord."

Ç'a donc été pendant la durée de quatre mois que la population de l'Ile-aux-Coudres a ressenti les secousses de ce tremblement de terre, commencé par l'épouvantable secousse du 20 octobre 1870. Par une lettre reçue en mai 1871, on m'apprend qu'une très-forte secousse s'était encore fait sentir. C'est la dernière qu'on ait entendue à l'Ile-aux-Coudres.

(1) On remarquera que, pendant le tremblement de 1663, l'atmosphère subissait la même influence. Quoiqu'on fût en hiver, des bouffées d'une chaleur étouffante se succédèrent pendant toute la nuit du 5 au 6 février. Pendant l'été, des exhalaisons brûlantes, qui sortaient du sein de la terre, produisirent une si grande sécheresse, que les herbes et les blés jaunirent comme s'ils eussent été à maturité.

### V

LES PERDRIX BLANCHES

L'hiver de 1791, qui avait commencé par le grand tremblement de terre dont un témoin nous a donné la relation, fut encore très-remarqué par les habitants de l'Ile-aux-Coudres pour une autre raison. La même tradition qui nous a conservé le souvenir du tremblement de terre, nous a conservé aussi celui de la grande quantité de *perdrix blanches* que l'on vit sur l'Ile-aux-Coudres, où il n'y a ni perdrix blanches ni autres perdrix quelconques.

Dans un des mois de cet hiver, dont on n'a pas cru devoir nous transmettre le nom, des pluies abondantes et continuées pendant plusieurs jours, et suivies de fortes gelées, formèrent un verglas si épais, que les plus gros arbres en furent courbés presque *jusqu'à terre*, et qu'un grand nombre des moins forts en furent cassés. La couverture des granges et des maisons en eût été écrasée, si on n'avait eu la précaution de les décharger, au moins en partie, de l'amas de glace qui s'y était formé.

Ce fut quelques jours après ce verglas qu'une tres-grande quantité de *perdrix blanches* traversèrent sur l'île. Il en vint un nombre si prodigieux qu'elles couvraient la couverture des granges et les devants des étables où elles grattaient pour chercher de la nourriture que le verglas les empêchait de pouvoir trouver sur les arbres. Car on prétend, avec assez de raison, que ces perdrix, qui vivent dans l'extrême nord, ne descendent au fleuve que dans les hivers où des pluies forment de grandes couches de verglas sur les arbres des endroits où elles vivent. On en tua à l'île autant qu'on voulut.

M. Charles Duchouquet, qui, comme je l'ai dit plus haut, était alors curé de l'île, aimait beaucoup la chasse au fusil. Il voulut profiter de cette manne, se mit au nombre des chasseurs, et fit avec eux le coup de fusil. Mais les chasseurs de l'île, et surtout celui qui passait pour leur chef, engendrèrent querelle à leur curé, et lui dirent des paroles fort déplacées, sous le prétexte que Dieu n'avait pas envoyé ces perdrix pour lui, mais pour les chasseurs de l'île.

La tradition rapporte que ce fut une femme qui se chargea de la défense de son curé. Et cette femme avait tout ce qu'il fallait pour donner une verte et bonne leçon à celui qui s'était ainsi oublié envers son pasteur. Cette femme, que je puis nommer sans crainte, c'était la mère Elie Mailloux. L'insolent ne répliqua pas, et il fit bien de prendre ce parti, car il s'en fût souvenu longtemps.

Depuis l'époque de 1792, il est arrivé plusieurs fois, et notamment vers l'année 1813, que les perdrix blanches sont sorties de la profondeur des grandes forêts du nord pour visiter l'Ile-aux-Coudres, mais jamais on ne les y vit en aussi grand nombre que du temps de M. Duchouquet.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

**AVIS AUX DAMES**

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. Leblanc. Atelier : 547, rue Craig.

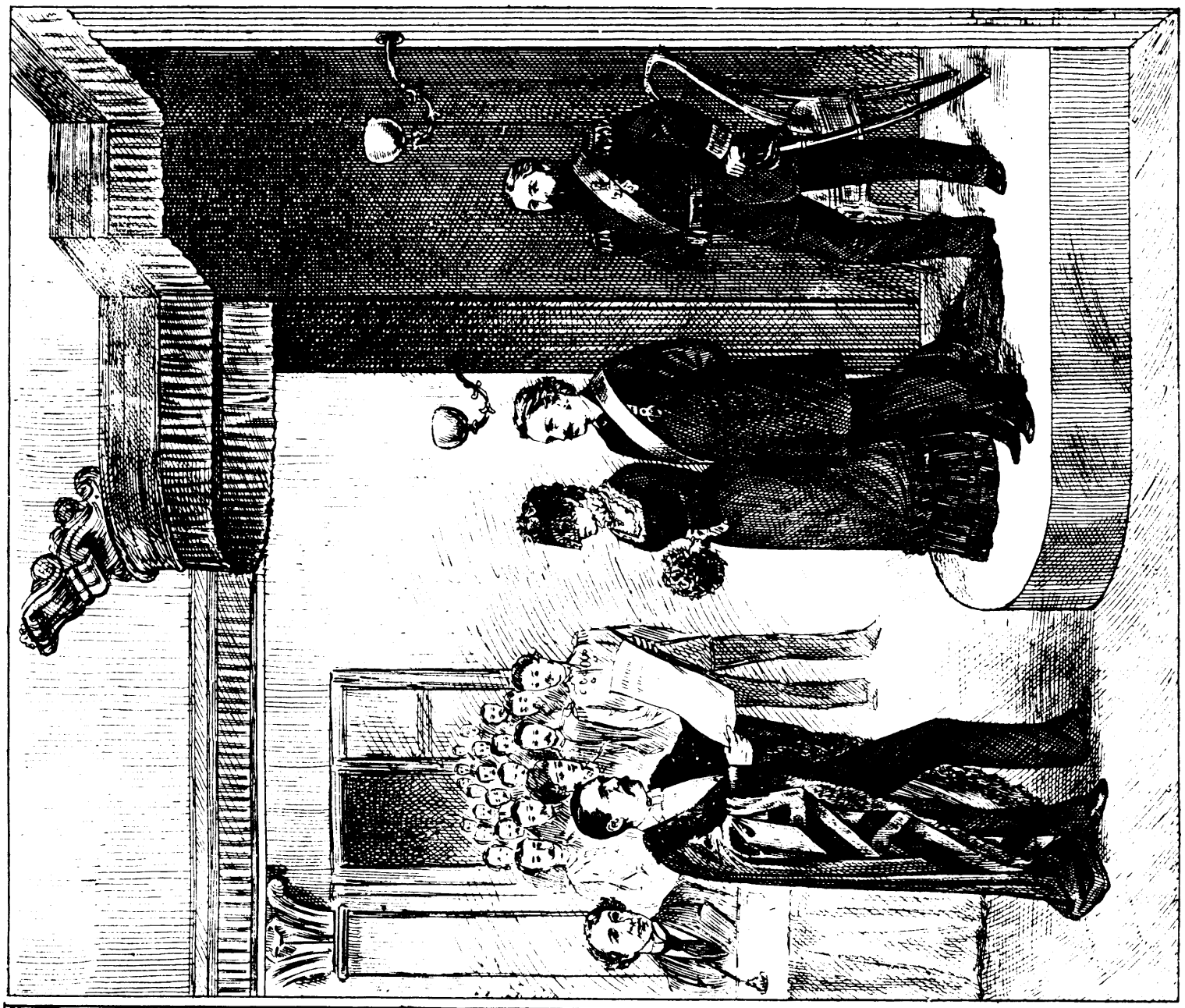

S.H. le Maire Tobin. S.A.R. la Princesse Louise. Son Excellence le Gouverneur-Général.
Le Très-Hon. Sir John A. Macdonald. S.A.R. le Duc d'Edimbourg.

LE MAIRE TOBIN PRÉSENTANT L'ADRESSE DE LA VILLE D'HALIFAX

Le Très-Hon. Sir John A. Macdonald. Le Marquis de Lorne. S.A.R. la Princesse Louise. S.A.R. le Duc d'Edimbourg
Le Juge-en-Chef Ritchie. Le Général Sir Patrick Macdougall

PRESTATION DE SERMENT PAR LE MARQUIS DE LORNE COMME GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA

LA RÉCEPTION VICE-ROYALE À HALIFAX

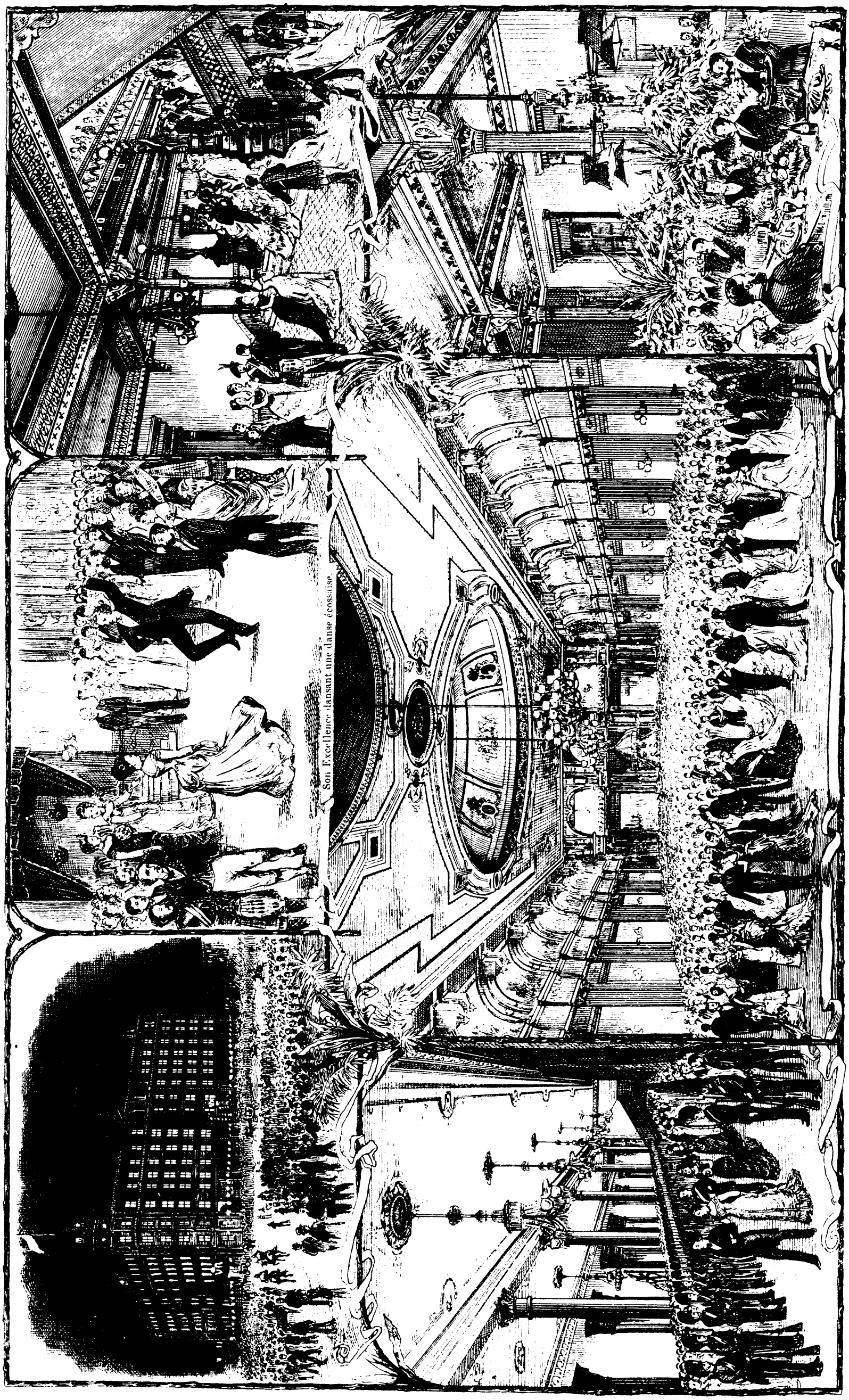


Les invités montant le grand escalier

Le réveillon.

L'illumination de l'Hôtel Windsor le soir du bal.

Les invités se rendant à la salle du bal par le grand corridor.

LE BAL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-ANDRÉ

# LA RÉCEPTION VICE-ROYALE À MONTRÉAL

# CANTATE

**En l'honneur de Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de son voyage au Canada, en août 1860**

—

PREMIÈRE PARTIE

Du Saint-Laurent aux rivages anglais,
Porté sur les ailes de l'onde,
A retenti jusqu'au royal palais
Le noble cri du Nouveau-Monde.

**LE DEPART :—**

RÉCITATIF :—

Aux portes de Windsor, l'airain tonne et mugit,
Sur la cime des tours les cloches ébranlées
Balancent dans les airs leurs joyeuses volées
Et sur son piédestal le léopard bondit.
Le fer brille au soleil, les hymnes retentissent,
La Tamise tressaille ; aux accents du clairon
Se forme de la Cour le vaillant escadron
Et sous leurs franges d'or les cavales hennissent.
Au faîte des balcons les bannières frémissent,
Et comme une rafale inondant les faubourgs,
L'ivresse unit ses cris au fracas des tambours.
Londres est en émoi : comme un fleuve, la foule,
Pour escorter un prince, en longs rubans s'écoule,
Un prince qui s'en va sous des cieux étrangers,
Auprès d'un peuple qui l'appelle.
En embrassant le fils qu'entourent ses guerriers,
La Reine a ressenti s'humecter sa prunelle,
Car sur les flots houleux, pour l'auguste nacelle
D'une lointaine course elle craint les dangers.
Dissipez votre angoisse, illustre souveraine,
Un navire est sauvé quand un prince le mène ;
Un ange à ses côtés enchaîne les détroits,
Et jamais l'océan n'ensevelit les rois.
Le bronze tout à coup vomit comme une étoile ;
C'est l'instant du départ, le vent enfle la voile,
Et l'esquif radieux fend le flot étonné
De porter sur sa crête un marin couronné.
A sa royale approche au loin s'enfuit l'orage,
Neptune en ses caveaux maîtrise sa fureur.
Vers notre souverain soupirait notre ardeur,
Notre amour le possède, et déjà sur la plage,
Il est là, près de nous, rayonnant de splendeur.

**L'ARRIVEE :—**

CHŒUR :—

Salut, espoir de l'Angleterre,
Toi que doit ceindre un jour un immortel bandeau
Et qui, pour bénir notre terre,
As laissé dans le deuil ta mère et ton berceau.
Salut, enfant de la Victoire,
Qu'amène la tendresse au sein de nos foyers,
Et qui, sous des siècles de gloire,
Unis l'éclat du trône à l'éclat des lauriers.

UNE VOIX :—

A ton aspect, en nos campagnes
Ont brillé de nouvelles fleurs ;
Pour te saluer, nos montagnes
Inclinent leurs blanches hauteurs.
Comme un parfum, sur la rivière
Voltige un plus riant zéphir,
Et du castel à la chaumière
Les cœurs tressaillent de plaisir.
Désertant leur nid de feuillage,
Mille oiseaux aux joyeux accents
Sont accourus de leur bocage
Pour te célébrer dans leurs chants.

RÉCITATIF :—

De ton empire, au nouveau pôle
Resplendit sous ton pas vainqueur
Une seconde métropole,
Brillante image de sa sœur.

UNE VOIX :—

Que t'a dit le grand pont, à la base massive,
Que nos mains ont bâti pour toi ?
Nous l'avons vu soudain, quand tu gagnais la rive,
Frémir sous ton royal convoi.
L'étranger devant lui s'étonne :
Géant, sur ses pieds de granit,
Il brave le flot qui rugit,
Et sous l'éclair de ta couronne,
Plus éclatant son front rayonne.

CHŒUR :—

O toi qui mets le sceptre au bras des souverains,
Divine Providence,
D'un prince bien-aimé garde les jours sereins
Et bénis la douce puissance.
D'une mère c'est l'espérance
Et d'un pays le bouclier ;
Du haut du ciel couronne son courage,
Et que toujours son plus cher apanage
Soit le bonheur de son foyer.

RÉCITATIF :—

Sous les lambris des voûtes immortelles,
Les ministres des Cieux
Au roi des rois ont porté sur leurs ailes
Notre encens et nos vœux.

**Chœur de soldats.**

Clairons des batailles
Par vos gais accords,
Près de nos murailles
Eveillez nos morts.
Ornons de guirlandes
Nos coursiers fumants ;
Drapeaux de nos bandes,
Frémissez aux vents ;
Que nos voix résonnent
Sous vos nobles plis
Et qu'au loin frissonnent
Nos fiers ennemis.

—

DEUXIÈME PARLIE

**REVEIL ET RETOUR ;—**

RÉCITATIF :—

Assis comme un vieillard sur des cendres funèbres,
Le Canada pleurait à l'ombre des ténèbres,
Mais sorti tout à coup d'un pénible sommeil,
Il palpite et le monde admire son réveil.

CHŒUR D'ENFANTS :—

Eglantines, roses,
Le long des chemins
A l'aurore écloses,
Venez dans nos mains.
Que l'enfance cueille
Dans les verts bosquets
La fleur sous la feuille,
Tressons des bouquets.
Dans un jour de fête,
Laissant ses rubis,
Un roi ceint sa tête
De myrtes fleuris.

**DIALOGUE ;—**

PREMIÈRE VOIX :—

Nous n'avions que des cabanes,
De froids déserts et des savanes !

DEUXIÈME VOIX :—

Aujourd'hui de riches moissons
Dorent nos prés et nos vallons.

1ÈRE VOIX :—

Sous un linceul de glace expirait la nature...

2ÈME VOIX :—

Sur ce linceul éclate un tapis de verdure.

1ÈRE VOIX :—

Partout ne s'élevaient que de pâles tombeaux :

2ÈME VOIX :—

Partout brillent aux yeux de splendides hameaux.

ENSEMBLE :—

Comme Sion, de la poussière,
Prince, a surgi notre cité ;
Sous ton étoile tutélaire,
Sa majestueuse beauté
De nouveaux rayons se colore,
Et son immortel étendard
Qu'un éclat sans tache décore
Semble sourire à ton regard.

RÉCITATIF :—

Tel, longtemps ébranlé par les coups de l'orage,
Quand reparaît l'azur aux célestes sommets,
Un chêne déployant son orgueilleux ombrage,
Se relève et domine au milieu des forêts.

**SEXTUOR :—**

Sur le gazon flétri des antiques ruines
Tu vois briller des tours et fleurir des collines,
Et dans les champs glacés où régnait la torpeur,
Au loin n'entends-tu pas la voix du moissonneur ?
En retournant près de ta mère,
Dis-lui que ses fils ont grandi,
Et que sur la plage étrangère
L'arpent de neige a reverdi.

RÉCITATIF :—

Déjà de la mâle trompette
Vibrent dans nos remparts les triomphants accords,
C'est le signal de la retraite !
A l'enfant de nos rois qu'appellent d'autres bords
Chantons en chœur nos fidèles transports.

**CHŒUR FINAL :—**

Adieu, digne héritier de notre noble Reine,
Que la devise de ton cœur
Soit à jamais : JUSTICE, HONNEUR !
Que ton règne s'écoule à l'abri de la haine !
De tes sujets garde l'amour ;
Qu'auprès de nous il te ramène !
Adieu, grand Prince, adieu jusqu'au retour.

---

LA

# BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

## XX

*(Suite)*

Il fallait donc plus que jamais jouer serré, et Valnoir s'y prépara de son mieux.

" Monsieur, reprit son sauveur en le regardant fixement, j'étais de garde tout à l'heure, sur les bords de la Seine, quand j'ai entendu appeler au secours en français.

" Mes hommes ont voulu m'empêcher de m'exposer pour ramener à terre l'homme qui allait périr, mais je ne pouvais pas abandonner un compatriote ; je me suis jeté à l'eau et j'ai réussi à vous tirer du double danger que vous couriez.

—Je n'ai pas oublié le service que vous m'avez rendu, s'écria chaleureusement Valnoir, et je suis toujours prêt à vous prouver ma reconnaissance.

—Veuillez ne pas m'interrompre et m'écouter jusqu'au bout, reprit M. de Saint-Senier sans s'émouvoir.

" L'homme que je venais sauver, je ne le connaissais pas. Cet homme était peut-être un déserteur ou un espion."

Valnoir fit un geste de dénégation indignée.

" J'ai dit : peut-être, continua froidement l'officier, j'aurais dû dire probablement.

" Qui donc, en effet, sinon un déserteur ou un espion, pouvait traverser la Seine, la nuit, en face d'un poste prussien ?

" Je n'ai même aucune raison pour vous cacher que je me proposais de vous questionner sévèrement après vous avoir sauvé.

" Mais quand je vous ai reconnu à la clarté de ce feu, je n'ai plus vu en vous que l'ennemi mortel de tous ceux qui portent mon nom ; et alors, je l'avoue, j'ai pensé à venger notre honneur avant de songer à mon devoir de soldat."

M. de Saint-Senier s'arrêta un instant comme pour chercher des expressions qui rendissent exactement sa pensée.

" Il me plaît, maintenant, reprit-il avec hauteur, de me souvenir que je suis de service aux avant-postes, et de vous demander compte de vos actions de cette nuit."

Valnoir avait eu le temps de prendre un parti et de préparer sa défense.

" A votre aise, monsieur, dit-il avec l'accent d'un honnête homme blessé par un soupçon injuste.

—D'où veniez-vous, alors, demanda l'officier, qui ne parut pas s'apercevoir du ton indigné que l'interrogé croyait devoir affecter.

—De Paris.

—Les portes sont fermées à sept heures, comment avez-vous pu sortir ?

—Dans une barque.

—Où l'avez-vous prise ?

—Près du viaduc du chemin de ceinture.

—Et vous avez pu franchir le barrage qui est sévèrement surveillé ?

—Il paraît, répondit sèchement Valnoir. Du reste, on a tiré sur moi du bastion, mais on ne m'a pas atteint.

—Fort bien. Où alliez-vous ?

—Nulle part.

—Je vous préviens, dit M. de Saint-Senier avec une froideur glaciale, que si vous refusez de vous expliquer avec moi, je suis parfaitement décidé à vous envoyer chez le commandant du secteur, qui trouvera sans doute le moyen de vous faire parler.

—Je vous ai dit la vérité, reprit Valnoir sans se déconcerter ; je ne savais pas où j'allais, parce que je n'avais aucun moyen de diriger le canot qui me portait.

—Vous jouez sur les mots, monsieur, et je n'ai pas de temps à perdre. Pourquoi étiez-vous entré dans ce canot ?

—Pour sauver la vie à quelqu'un, répondit froidement le journaliste, qui avait enfin trouvé une histoire plausible.

—A qui ? demanda l'officier avec un empressement qui contrastait déjà avec la raideur de ses premières questions.

—A une femme."

Le coup avait porté juste, car M. de Saint-Senier ne dissimulait plus son émotion.

" Et ce... ce manteau ? demanda-t-il d'une voix agitée.

—Lui appartenait ; je l'ai recueilli flottant sur la rivière, et je l'ai gardé dans l'espoir qu'il servirait à connaître le nom de la pauvre victime d'un acte de désespoir."

L'officier cacha sa figure dans ses mains, et Valnoir n'eut garde de laisser échapper l'occasion d'intéresser et d'attendrir son adversaire.

" Puisque vous ne m'interrogez plus, monsieur, dit-il avec une dignité très-bien jouée, je suis prêt à vous raconter tous les détails de cette triste histoire."

M. de Saint-Senier releva la tête. Il était pâle et faisait des efforts visibles pour cacher son émotion.

" Parlez, monsieur, dit-il plus doucement.

—J'étais seul, reprit Valnoir, sur le quai d'Auteuil, où m'avait amené une... une visite à un ami, quand je fus croisé par une femme qui courait vers la rivière. Son air égaré, autant que sa démarche précipitée, me firent penser qu'elle allait se suicider. Je la suivis et je vis que j'avais trop bien deviné.

" Elle venait de se jeter dans la Seine, et, malheureusement, j'étais arrivé trop tard.

—Et vous n'avez pas essayé de la sauver ? demanda vivement l'officier.

—C'est pour l'avoir tenté que j'ai failli périr, répondit doucement Valnoir, qui reprenait décidément l'avantage.

" Je ne sais pas nager, vous avez pu le voir, vous qui m'avez sauvé à mon tour, continua-t-il en regardant M. de Saint-Senier ; j'ai fait alors la seule chose qui fût en mon pouvoir : j'ai détaché une barque et j'ai voulu rejoindre la pauvre femme qui venait de disparaître.

" Malheureusement, je ne l'ai plus revue ; son manteau flottait encore, je l'ai ramassé... vous savez le reste."

Dans cette histoire habilement arrangée, Valnoir avait eu soin de retrancher tout ce qui pouvait le compromettre, et de se mettre en scène avec un rôle honorable.

Il évitait ainsi de raconter la persécution qu'il avait fait subir à Régine en la suivant malgré elle, et il espérait bien se concilier la bienveillance de l'officier.

Ce dernier point était important, car l'amant de madame de Charmière n'avait pas plus envie de se battre encore une fois que d'aller s'expliquer devant l'autorité militaire.

Il n'avait pas à craindre d'ailleurs que la pauvre fille vint le démentir, puisqu'il l'avait vue s'enfoncer dans les eaux profondes de la Seine.

" Allons, décidément, pensa-t-il, je crois que je sortirai mieux que je ne l'avais espéré de cette sotte aventure.

—Et cette... femme, demanda M. de Saint-Senier qui semblait hésiter à pousser plus loin ses questions, vous ne la connaissiez pas ?

—Je ne l'avais jamais vue," répondit Valnoir avec une rare impudence.

Il lut presque aussitôt dans les yeux de M. Saint-Senier un éclair de doute, et il se hâta d'ajouter :

" D'ailleurs, quand même je l'aurais déjà rencontrée auparavant, ce que je ne crois pas, je n'aurais pu la reconnaître, car la nuit était assez sombre ; je n'ai pas vu son visage et encore moins distingué ses traits.

—Son costume ne vous a pas frappé ? insista l'officier.

—Mais non... je n'ai pas remarqué, ou plutôt je n'ai remarqué que ce manteau," répondit Valnoir avec moins d'assurance.

La persistance de M. de Saint-Senier à le questionner commençait à le surprendre.

—Monsieur, reprit le lieutenant, je crois que vous dites la vérité, mais je suis obligé de vous affirmer que vous aviez déjà vu la jeune fille qui s'est noyée sous vos yeux.

—Mais... je... je ne sais, balbutia Valnoir assez déconcerté.

—Je vais vous rappeler dans quelle grave circonstance vous l'avez rencontrée, dit M. de Saint-Senier en appuyant sur les mots.

—Je vous en remercie, murmura le journaliste en se levant pour échapper au regard clair et fixe de son adversaire.

" Je vous demande pardon, mais je vais m'éloigner un instant de ce feu, qui est vraiment trop vif," ajouta-t-il, pour expliquer ce mouvement de retraite.

Valnoir, pour se donner une contenance, fit quelques pas dans la salle et marcha vers l'unique fenêtre qui donnait sur la rivière.

Sa tête brûlait et il allait appuyer son front contre les vitres, quand il crut apercevoir au dehors une forme humaine.

Il ne s'était pas trompé.

Deux yeux ardents le regardaient.

## XXI

La nuit était sombre et l'éclatante lumière du foyer qui brûlait dans la salle empêchait Valnoir de distinguer clairement les objets en dehors de la fenêtre.

La forme humaine qu'il avait entrevue venait de disparaître, et il n'avait pas eu le temps de reconnaître cette apparition fugitive.

Il crut donc avoir eu affaire à quelque soldat trop curieux, et ne s'inquiéta pas autrement de la silhouette passagère qui l'avait occupé un instant.

M. de Saint-Senier ne s'était pas retourné et attendait une réponse que Valnoir ne se pressait pas de lui donner.

" Je vous répète, monsieur, dit-il lentement, que vous aviez déjà vu celle qui est morte. Son costume, d'ailleurs, était assez bizarre pour attirer votre attention, et il est au moins étrange que vous ne l'ayez pas reconnue.

—Voudriez-vous parler de la jeune fille qui accompagnait cet homme dans la forêt de Saint-Germain ? demanda Valnoir avec un air de surprise auquel on devait se méprendre.

—Précisément, répondit l'officier en se levant pour regarder son adversaire en face.

—Oh ! mais alors, c'est une fatalité," s'écria le journaliste qui avait retrouvé tout son aplomb.

L'accent de sincérité avec lequel il prononça cette phrase aurait fait honneur à un comédien consommé, et Valnoir avait dû, sans s'en douter, profiter des leçons de madame de Charmière.

" Mais, si je ne l'ai pas reconnue, elle du moins aurait dû me reconnaître, continua-t-il pour aller au-devant d'une objection prévue.

—C'est ce que je pensais," dit froidement M. de Saint-Senier.

Il y eut un silence assez long.

Valnoir avait repris place sur son escabeau et se chauffait au foyer, oubliant dans son trouble qu'il venait de se plaindre de l'ardeur du brasier allumé par les soins du fidèle Landreau.

L'officier était retombé dans ses réflexions et semblait suivre une idée qu'il hésitait à exprimer.

" Tenez, monsieur, dit-il tout à coup, je vais vous parler franchement."

Valnoir s'inclina comme pour remercier.

" Votre récit, reprit le lieutenant, paraîtrait vraisemblable à tout autre qu'à moi, mais je dois vous dire qu'il m'est impossible de l'accepter entièrement.

—Pourquoi cela, s'il vous plaît ? demanda le journaliste, qui se crut obligé de prendre un air indigné.

—Parce que cette jeune fille ne pouvait pas penser au suicide et parce qu'elle avait au contraire de puissantes raisons pour tenir à la vie...

—Qui sait ? un accès de désespoir ! un amour contrarié ! interrompit Valnoir en haussant les épaules.

—Ne la calomniez pas, je vous prie, dit M. de Saint-Senier avec hauteur.

" Elle avait une mission à remplir, et elle n'a pu faillir en quittant volontairement la vie. Sa mort reste donc pour moi inexpliquée, et, jusqu'à ce que j'en connaisse la véritable cause, vous resterez mon prisonnier.

—Diable ! mais cela pourra être fort long, dit Valnoir redevenu railleur, et, si grande que soit ma reconnaissance, elle ne va pas jusqu'à consentir à passer ma vie aux avant-postes pour suivre mon sauveur.

—Préférez-vous que je vous fasse conduire devant un juge qui vous demandera ce que vous faisiez à pareille heure sur la Seine ?...

—Oh ! un juge !... en état de siége ! murmura Valnoir d'un ton dégagé.

—Un juge qui porte un sabre au côté et qui condamne sans appel, le grand-prévôt de l'armée."

Le journaliste pâlit légèrement, mais il resta maître de lui et il ne jugea pas que la partie fût perdue.

Un mot l'avait frappé dans la phrase menaçante de M. de Saint-Senier et il voulut essayer d'abord d'en tirer parti.

" Monsieur, dit-il avec calme, vous avez parlé tout à l'heure d'une mission confiée à cette jeune fille ; j'ignore en quoi elle pouvait consister...

—A venir me trouver ici, ce soir même, dit le lieutenant.

—Très-bien ! reprit Valnoir qui eut la force de cacher sa surprise ; alors il me semble qu'avec ce renseignement et d'autres encore que vous pourrez sans doute lui fournir, votre magistrat militaire n'aura pas de peine à découvrir la vérité ; aussi, je suis tout prêt à m'expliquer devant lui."

L'amant de Rose aurait été fort inquiet si la proposition avait été acceptée, mais il soupçonnait que son adversaire y regarderait à deux fois avant de donner à cette affaire la publicité d'une audience de la cour martiale.

L'attitude de M. de Saint-Senier lui montra qu'il ne s'était pas trompé.

Le lieutenant se taisait et se mordait les lèvres, comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit.

Valnoir jugea le moment favorable pour frapper un coup décisif.

" Mon Dieu ! monsieur, dit-il en nuançant très-habilement les inflexions de sa voix, je crois que nous faisons fausse route tous les deux.

" J'ai refusé de vous accorder une réparation par les armes, que je ne croyais pas devoir à l'homme qui vient de me sauver la vie ; vous me menacez maintenant de me faire arrêter pour un crime que je n'ai pas commis.

" Je crois que nous ferions mieux de régler entre nous seuls, et un peu plus tard, une affaire dont la solution ne me paraît pas urgente.

" Je ne pourrais pas quitter Paris, quand même j'en aurais envie, puisque l'investissement est complet ; vous êtes donc sûr de m'y retrouver, quand il vous plaira, et je vous donne ma parole d'honneur de me tenir toujours à votre disposition, si vous persistez à exiger une rencontre."

M, de Saint-Senier se promenait dans la salle avec agitation.

" Quant à l'événement mystérieux de cette nuit, reprit Valnoir, je désire autant que vous l'éclaircir, et, si la publicité dont je dispose peut vous être utile...

—Monsieur, interrompit l'officier en s'arrêtant brusquement, je désire au contraire que tout le monde ignore ce qui s'est passé, et si j'accepte votre parole, c'est à condition que vous vous tairez.

—Je vous le promets ! s'écria le journaliste, enchanté d'en être quitte à si bon marché.

—Demain matin, vous pourrez rentrer à Paris ; mais je compte sur votre promesse et j'enverrai deux de mes amis vous la rappeler, dès que mon bataillon aura été relevé de service."

M. de Saint-Senier ne s'était pas décidé sans effort à différer une rencontre irrévocablement arrêtée dans son esprit, et la vue de son futur adversaire semblait lui être odieuse, car il alla s'asseoir à l'autre bout de la table en tournant le dos à Valnoir.

Celui-ci, qui ne tenait pas du tout à prolonger l'entrevue, crut devoir profiter de l'occasion.

" Le jour ne tardera pas beaucoup à venir, dit-il en se dirigeant vers la porte, et, si vous n'avez plus rien à me dire, je vais aller sur la route attendre que l'on baisse le pont-lévis.

—Vous êtes libre, monsieur," dit froidement l'officier.

Valnoir ne se fit pas répéter deux fois la permission de s'éloigner et il allait sortir quand la porte s'ouvrit vivement.

" Régine ! " s'écria M. de Saint-Senier, qui venait de se retourner au bruit.

L'amant de madame de Charmière bondit d'étonnement et presque de frayeur.

La jeune fille qu'il croyait morte était debout devant lui, vêtue comme elle l'était le jour du duel, et cette apparition bouleversait toutes ses idées.

Il recula comme s'il se fût trouvé subitement en présence d'un spectre, mais Régine ne paraissait pas le voir.

Elle marcha droit à l'officier qui tremblait d'émotion et de joie et lui tendit une lettre.

" Vivante ! murmurait le jeune homme en lui serrant les mains, vous êtes vivante ! Mais comment avez-vous pu échapper à la mort ? qui vous a sauvée ?

" Ah ! j'oublie qu'elle ne m'entend pas," ajouta-t-il avec un geste de dépit.

Mais Régine avait sans doute deviné la question au mouvement des lèvres de celui qui l'interrogeait, car elle imita avec ses bras le mouvement d'une personne qui nage...

Valnoir commençait à comprendre.

" Elle s'était jetée à l'eau pour m'échapper, pensa-t-il, et il a failli m'en coûter cher pour avoir voulu courir après elle.

—Mais pourquoi vous être exposée à ce danger, reprit M. de Saint-Senier en faisant asseoir auprès du feu la jeune fille, dont les vêtements ruisselaient encore. Pourquoi Renée vous a-t-elle envoyée si tard ? "

Régine prouva encore une fois qu'elle entendait avec les yeux, car elle mit un doigt sur ses lèvres en jetant sur Valnoir un coup d'œil rapide.

" Très-bien ! pensa le journaliste, elle vient de la part de mademoiselle de Saint-Senier.

" Demain, je saurai à quoi m'en tenir sur toute cette histoire."

Par une pantomime encore plus expressive que son regard, la jeune fille indiqua à l'officier qu'il fallait lire la lettre qu'elle venait de lui remettre.

M. de Saint-Senier brisa d'une main tremblante un large cachet noir sur lequel le journaliste, qui avait de très-bons yeux, crut reconnaître des armoiries.

A mesure que le jeune homme lisait, sa figure s'éclaircissait, mais, quand il eut achevé, deux grosses larmes roulaient sur ses joues.

Régine suivait tous ses mouvements avec une attention passionnée.

" Merci ! merci ! dit-il avec effusion, mais, je vous en supplie, ne vous exposez plus ainsi.

" Dans quelques jours, j'irai, je pourrai les voir, les..."

Un mouvement de la jeune fille lui rappela que Valnoir était là.

L'amant de Rose pensa qu'il n'en apprendrait pas davantage en écoutant des monologues que Régine avait toujours soin d'arrêter à propos.

" Je vais partir, monsieur, dit-il doucement, mais permettez-moi de vous exprimer ma joie de revoir saine et sauve une personne à laquelle vous vous intéressez vivement, et..."

Les yeux de la jeune fille suivaient le mouvement de ses lèvres avec une persistance qui finit par le déconcerter, et il crut devoir abréger le compliment.

" Je suis heureux aussi d'avoir pu, avant de vous quitter, vous prouver mon innocence, ajouta-t-il avec un sourire forcé.

—Je m'étais trompé, monsieur, dit gravement l'officier, et je vous répète que vous êtes libre."

Valnoir salua et fit un pas pour sortir.

Régine alors se leva et se plaça devant la porte en étendant les bras pour lui barrer le passage.

F. du Boisgobey.

(*La suite au prochain numéro.*)

## CHOSES ET AUTRES

Les élections de Terreneuve sont terminées. Le gouvernement est sorti vainqueur de la lutte.

—

La législature d'Ontario se réunira, pour la dépêche des affaires, le 9 janvier prochain.

—

Nos lecteurs liront avec plaisir des portraits à la plume que nous allons commencer à publier la semaine prochaine.

—

Les journaux américains font de grands éloges de la manière brillante dont Villa-Maria a reçu notre nouveau gouverneur et la princesse Louise. Ils disent qu'il est impossible de faire les choses avec plus de grâce.

—

La province de Manitoba est maintenant reliée avec le réseau des chemins de fer du continent. Le premier train régulier est arrivé à Saint-Boniface, samedi, le 7 du courant.

On peut, à présent, faire le trajet de Montréal à Winnipeg en trois jours.

—

Il se glisse parfois dans *L'Opinion Publique* des pièces de vers et des nécrologies aussi mauvaises sous le rapport du fond que de la forme. Nous sommes décidé à être désormais plus sévère que par le passé à l'égard de ces pitoyables compositions qui infestent nos journaux.

—

L'armée anglaise continue de triompher dans l'Afghanistan. Le général Roberts a remporté dans la passe de Peiwar une victoire qui a causé une grande joie en Angleterre.

Le parlement anglais est en session ; les débats sur l'adresse ont été assez vifs, mais elle a été votée sans amendement.

—

Les crises ministérielles sont en vogue, en ce moment, en Europe.

Le ministère austro-hongrois a évité une chute certaine en opérant une reconstruction.

Le sultan a recomposé son ministère.

La chute du cabinet italien est considérée comme inévitable.

La Chambre des députés à Versailles continue sa persécution contre la minorité. L'élection du duc de Cazes a été invalidée.

—

C'est ce soir, jeudi, qu'a lieu au Mechanics' Hall le concert Desève-Christin, que nous avons annoncé il y a quinze jours.

Tous ceux qui ont entendu M. Desève à son premier concert, voudront l'applaudir une seconde fois et admirer encore la plus populaire, la plus sympathique de nos cantatrices à Montréal, madame Christin. N'oublions pas que c'est madame Christin qui fait appel à la générosité et au goût musical de la population de Montréal, en faveur d'une œuvre de patriotisme et de charité. Qui refusera de faire une bonne œuvre en allant entendre des artistes aussi remarquables ?

—

A l'occasion de l'arrivée parmi nous des nobles personnages que l'Angleterre nous a envoyés pour nous gouverner, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant la cantate composée en l'honneur du Prince de Galles à l'occasion de son voyage au Canada, en août 1860, et qui eut beaucoup de retentissement dans le temps. On se rappelle encore, sans doute, que cette cantate, paroles de M. Ed. Sempé, musique par le regretté Sabatier, fut exécutée en présence de Son Altesse Royale, dans le palais de Cristal sur la rue Sainte-Catherine, qui fut inauguré à cette occasion.

—

On s'occupe beaucoup, dans la presse et même dans la chaire, de l'ordre enjoignant aux dames de se présenter en robes décolletées aux levers de la princesse. Voici cet ordre :

Les dames devront se présenter en robes basses, sans traînes de cour—celles à qui leur mauvaise santé ne permettra pas de porter ces robes pourront, en fournissant un certificat de médecin à cet effet, porter des robes décolletées en carré.

Voilà, il faut l'avouer, quelque chose qu'on ne trouve ni dans les commandements de Dieu, ni dans ceux de l'Eglise. Que nos femmes se permettent, en certaines circonstances, pour être à la mode, de s'écarter des règles strictes de la décence, c'est déjà trop mais qu'on les force de s'affranchir de ces règles et de mettre de côté leurs scrupules, c'est beaucoup trop.

—

Un grand négociant du Midi de la France vient d'écrire à M. Paul de Cassagnac pour lui dire qu'il se chargeait de tous les frais de son élection, à quelque chiffre qu'ils s'élèvent, fût-ce 50 ou 60,000 francs. Il ajoute que M. de Cassagnac aurait bien tort de se gêner vis-à-vis de lui, puisque la somme dépensée n'est qu'un avancement d'hoirie, M. Paul de Cassagnac étant son héritier. Or, ce négociant est millionnaire.

—

La *White Hall Review* raconte une anecdote à la fois humoristique et très-vraisemblable :

B... prit l'autre soir un cab en sortant du club. Chemin faisant, il s'aperçoit qu'il a oublié sa bourse. Que faire ? Comment payer la course ? Une idée lui vient, cependant.

—Arrêtez un instant, cocher ! crie-t-il, je crois que j'ai laissé tomber un souverain sur le paillasson de la voiture. Je vais quérir de la lumière à la boutique d'en face. Restez et attendez-moi devant la porte...

Mais à peine eut-il mis le pied sur le trottoir, que le cocher, alléché par ce butin inespéré, fouetta son haridelle à tour de bras, et disparut comme si le diable l'emportait !

B... en rit encore.

—

La condition *sine quâ non* pour employer l'électricité comme luminaire, est de trouver un procédé qui permette d'isoler les conducteurs de manière à ce que chaque rameau puisse être utilisé ou neutralisé à volonté.

Depuis longtemps on affirme que M. Edison a trouvé la solution du problème, et qu'il n'attend plus pour la révéler au public que l'octroi d'un brevet pour lequel il est en instance à Washington.

La question est d'un intérêt tellement capital qu'elle tient tous les esprits en suspens, aussi bien en Europe qu'en Amérique. Les compagnies de gaz, menacées d'être supplantées, sont sur le qui-vive, et plusieurs ont déjà vu baisser leurs actions.

—

Au moment où la Prusse semble vouloir se réconcilier avec l'Eglise, il est intéressant de voir quelle est la situation religieuse actuelle en ce pays. En voici le résultat :

L'archevêque de Cologne, exilé ; l'archevêque de Posen, exilé ; le prince-évêque de Breslau, exilé ; l'évêque de Paderborn, exilé ; l'évêque de Munster, exilé ; l'évêque de Limbourg, exilé ; l'évêque de Fulda, mort ; l'évêque de Trêves, mort ; l'évêque d'Osnabruck, mort ; l'évêque de l'armée, déposé.

Il n'y a plus que trois évêques : ceux d'Ermeland, de Culm et de Hildesheim.

L'archevêque de Posen-Gnesen, le cardinal Ledochowski est à Rome, au Vatican ; le prince-évêque de Breslau, qui était également évêque en Autriche, séjourne dans ce pays ; quant aux autres exilés, on ne sait pas où ils résident actuellement.

L'évêque de l'armée, Mgr Mamszanowski, a été déposé parce qu'il ne voulait pas laisser dire la messe aux prêtres vieux-catholiques dans une église de Cologne réservée aux soldats. Il reçoit aujourd'hui la moitié de ses revenus de l'Etat ; depuis trois ans, il s'est retiré de Berlin dans une petite ville de l'Est.

—

A une réuion des propriétaires d'immeubles de la division Est de Montréal, tenue jeudi dernier, le 5 décembre à la salle de la Protection, rue Sainte-Catherine, des résolutions ont été unanimement adoptées condamnant le choix du site des anciennes casernes pour le dépôt du chemin de fer Q.M.O. & O., exprimant le désir que la loi passée en 1875, qui déclare que la jonction des deux voies ferrées devra se faire dans la division Est de Montréal, soit rigoureusement mise en force, et nommant un comité de citoyens influents de cette division pour mettre ces résolutions à effet. Le comité s'est déjà réuni plusieurs fois et a pris des mesures que nous croyons propres à empêcher l'injustice que le Conseil-de-ville se propose de commettre envers la division Est. Le comité est résolu de s'adresser aux tribunaux civils, si c'est nécessaire, pour forcer le Conseil-de-ville d'agir suivant la loi.

—

Un Anglais, voyageant en Suisse, prit une tasse de bouillon dans un hôtel qui la lui fit payer 10 francs. Il écrivit à l'hôtelier, quelques jours après, d'un pays éloigné, *sans affranchir :* les ports de lettres étaient chers à cette époque :

" Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher."

A des mois d'intervalle, il renouvelait sa vengeance par les moyens les plus imprévus et les plus divers. Une bourriche arrivait, d'où l'on voyait sortir des pattes de gibier ; mais il n'y avait autre chose qu'une lettre, toujours la même.

" Monsieur, votre bouillon était bon, mais un peu cher."

Un jour, l'hôtelier reçoit des colonies une caisse avec cette étiquette : *Café superfin*, etc. Il paye, ouvre et trouve la sempiternelle lettre.

" Monsieur, votre bouillon, etc."

On écrivait au susdit hôtelier pour retenir des appartements, il ne pouvait, sans risquer de perdre sa maison, refuser les lettres, et il était continuellement attrapé.

On avait raconté l'affaire dans un journal anglais. Dans le guide, on cherchait l'hôtel où l'on pouvait descendre. Arrivé à celui-là, on lisait que c'était l'hôtel dans lequel était descendu l'Anglais en question. Le voyageur riait et se disait : J'aime mieux descendre dans un autre hôtel.

Le malheureux hôtelier fut ruiné, et celui qui eut le courage d'acheter l'hôtel fut obligé d'en changer l'enseigne.

—

Nous trouvons dans le *Movimento*, de Gênes, la curieuse aventure suivante :

Dernièrement, une exécution devait avoir lieu à Perugia ; les *bois de justice* furent commandés chez un charpentier, qui refusa, en disant :

—Je ne fais pas de gibet, car le dernier que j'ai établi n'a pas encore été payé.

Malgré les injonctions réitérées, le charpentier tint bon et le jour désigné pour l'exécution, si le condamné fut présent, il n'en fut pas de même du gibet.

Fureur du gouverneur, qui fait venir le charpentier et lui dit d'un ton menaçant :

—C'est toi qui oses me désobéir lorsque je te fais commander un gibet.

Le charpentier interloqué et perdant son sang-froid, lui répliqua :

—Pardon, Excellence, mais si j'avais su que le gibet était pour vous, je me serais empressé de le faire, même sans être payé ; mais je croyais qu'il était destiné à quelque malfaiteur.

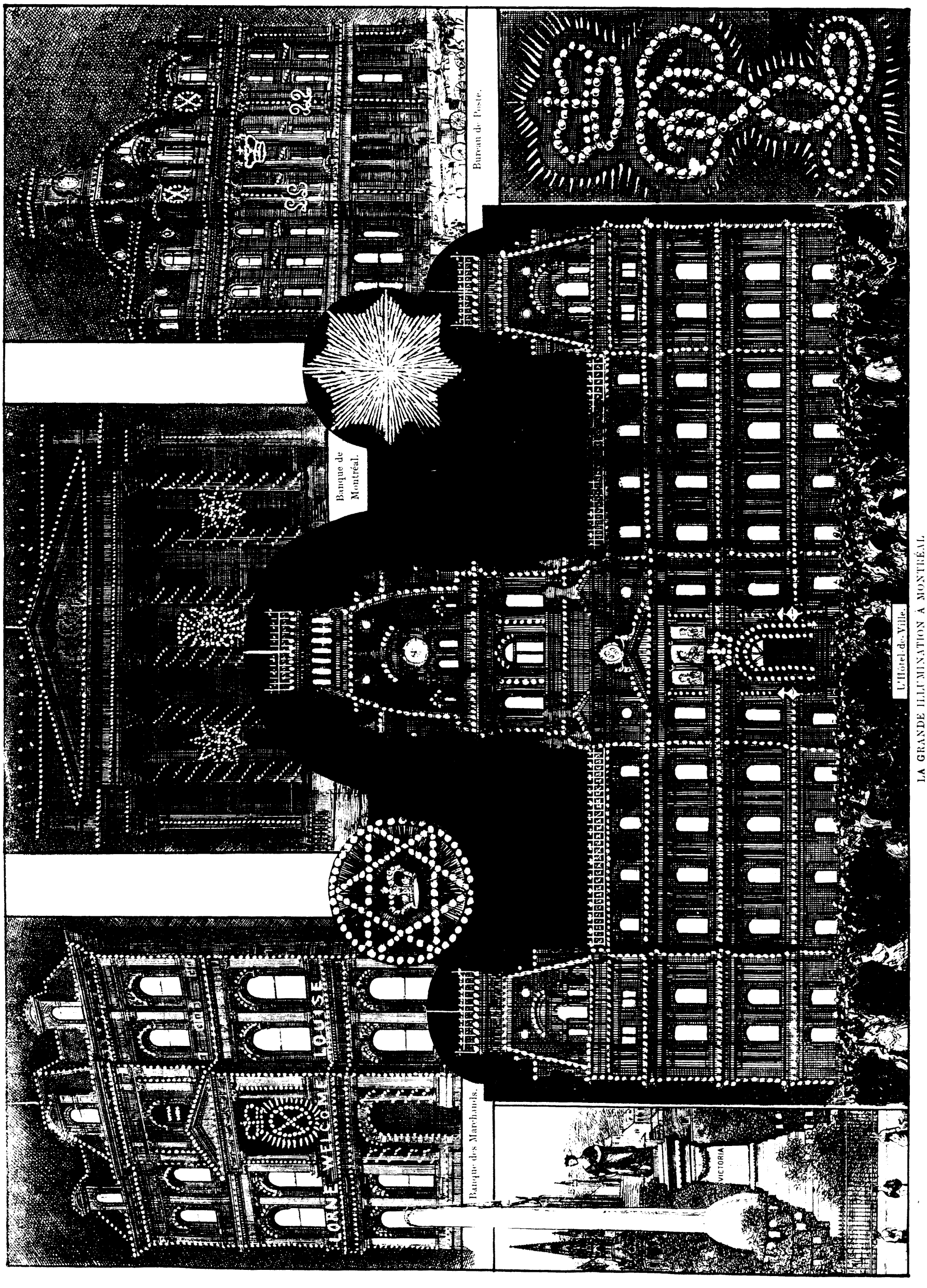


LA GRANDE ILLUMINATION À MONTRÉAL

LA RÉCEPTION VICE-ROYALE À MONTRÉAL

Le tragédien anglais Samuel Phelps vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Les journaux anglais lui consacrent de sympathiques articles. Dans celui du *Times*, nous trouvons les curieux détails suivants :

Samuel Phelps, qu'on avait mis en apprentissage chez un typographe, apprit des rôles en cachette et parvint à débuter un soir au théâtre d'York. Edmond Kean, le grand comédien, le vit et, la représentation finie :

—Qui est ce jeune homme qui a joué Tubal, ce soir ? demanda-t-il au directeur.

—C'est un nommé Samuel Phelps.

—Envoyez-le-moi.

Le jeune débutant se présenta tout tremblant devant l'illustre Kean et s'attendait à une condamnation en règle. Mais Kean, lui frappant cordialement sur l'épaule, lui dit :

—Mon ami, vous avez joué bien, *fort* bien le rôle de Tubal. Persévérez et vous vous ferez un grand nom.

M. Phelps a persévéré et le grand nom a été fait.

—

Sir John A. Macdonald a eu une entrevue avec M. Lefaivre, consul de France à Québec, au sujet des mesures à prendre pour que les navires canadiens soient admis en France aux mêmes conditions que les navires anglais. On abaisserait en retour les droits sur les vins français, c'est-à-dire que pour obtenir un grand avantage on ferait ce qu'on devrait faire indépendamment de toute autre considération. En effet, on devrait tout faire pour répandre l'usage du vin dans ce pays ; c'est le meilleur, le seul moyen peut-être de tuer l'alcool. Tout ce qui aura pour but de favoriser l'introduction de nos navires en France et d'étendre nos relations commerciales avec ce pays, devra être vu avec faveur dans la province de Québec.

—

On lit dans le *Journal de l'Instruction Publique :*

Nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de leur faire connaître les marques de distinction que le gouvernement français vient d'accorder à l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, ainsi qu'à l'hon. M. Chauveau, au Dr Meilleur et à M. Archambault, le digne surintendant des écoles catholiques de la cité de Montréal. Le jury international a décerné des médailles d'or et d'autres marques de distinction à l'Exposition scolaire de la province de Québec ; mais M. Bardoux, ministre de l'instruction publique en France, a voulu donner à ceux qui ont mis notre système scolaire dans la position qu'il occupe, une marque particulière d'estime et de distinction, ainsi que le constate la lettre suivante :

" PARIS, 15 novembre 1878.

" A L'HON. GÉDÉON OUIMET, D.C.L.,
*Officier de l'Instruction publique.*

" MONSIEUR,

" J'ai le plaisir de vous annoncer que vous venez d'être élevé au grade d'Officier de l'Instruction publique par monsieur A. Bardoux, ministre de l'instruction publique. Je suis heureux de vous apprendre aussi que M. Chauveau et M. le Dr Meilleur ont reçu la même décoration. Enfin, votre très-humble serviteur a été fait officier d'Académie pour les services que l'on suppose charitablement qu'il a pu rendre comme membre du jury international.

" Le même nombre de décorations a été accordé à la province d'Ontario ; MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, officiers de l'Instruction publique, et M. le Dr May, mon collègue du jury, officier d'Académie.

" Officier de l'Instruction publique, est le plus haut grade. La décoration consiste en palmes d'or, accompagnées de rosettes violettes. L'officier d'Académie n'a que des palmes d'argent avec un ruban violet. Je suis porteur de votre décoration, ainsi que de celles de M. Chauveau et de M. le Dr Meilleur.

" Agréez, M. le Surintendant, en même temps que mes félicitations cordiales, mes salutations respectueuses, et veuillez me croire

" Votre très humble serviteur,

" U.-E. ARCHAMBAULT."

—

Le correspondant montréalais de l'*Evénement* lui écrit :

On raconte plusieurs incidents du trajet de Son Excellence d'Halifax à Montréal, et entr'autres la manière habile avec laquelle le correspondant du *New-York Herald* a obtenu les détails les plus intimes sur le marquis et la princesse. Feignant la maladie, il a obtenu de l'hon. Dr Tupper des détails charmants et inédits sur la *politique nationale* du ministère actuel. L'hon. ministre, qui est aussi médecin, s'était rendu en toute hâte auprès du malade, qui, tout en feignant des douleurs atroces, le fit asseoir à son chevet et causer. Le lendemain, quatre colonnes en petit texte apparaissaient dans le *Herald*, renfermant des détails tout à fait inédits et fort intéressants. Le marquis de Lorne fut lui-même pris au piége, et se rendit auprès du malade pour lui offrir l'expression de ses plus vifs regrets. Le correspondant en profita pour faire causer Son Excellence du passé de sa famille et de ses projets au Canada.

M. Sumichrast, le président désigné du convoi de la presse, me disait hier que, dans ses vingt-cinq années de journalisme, il n'avait fait de plus beau voyage que celui qu'il venait de faire de Halifax à Montréal. " Partout, me disait-il, le marquis et sa suite ont été accueillis avec le plus grand enthousiasme. Voyageant à 35 milles de l'heure, souvent à travers des régions presque désertes, on voyait, la nuit, des feux de joie, des illuminations improvisées ; le jour, des drapeaux, de la verdure, des oriflammes et mille inscriptions de bienvenue à toutes les stations de la route."

Elevée dans un milieu froid et sévère—au palais de Windsor—la princesse Louise va pouvoir, maintenant qu'elle est affranchie d'un cérémonial aussi guindé qu'inexorable, faire revivre à Ottawa les traditions charmantes et les souvenirs laissés par lady Dufferin.

D'ICI AU JOUR DE L'AN.—Les personnes qui ont quelque argent et qui seraient désireuses de l'employer pour des pelleteries, feront bien d'aller chez DUBUC, DESAUTELS & CIE. En outre du grand choix, on a résolu de vendre à n'importe quel prix, pour argent comptant, d'ici au jour de l'an : C'est aux Nos. 105 et 217, rue Notre-Dame, où le gros chien est à la porte.

UN REMEDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

Pour acheter un casque à bon marché, il faut aller aux Nos. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, à l'enseigne de l'Orignal, chez

CHS. DESJARDINS & CIE.
Montréal.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, Bijoutier pratique. EDOUARD E. BEAUDRY, Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

**Carte.**—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestables profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

## AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LE LIBRE ÉCHANGE.—Nous avons décidé de vendre au prix coûtant les ($80,000) quatre-vingt mille piastres de pelleteries de toute espèce que nous avons en main, vu la rareté de l'argent.

CHS. DESJARDINS & CIE.
*A l'Enseigne de l'Orignal,*
637 et 639, Rue Sainte-Catherine,
Montréal.

**Au Magasin Rouge,** 581, *rue Sainte-Catherine.*—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*

## MARIAGE

A St-Norbert du Cap-Chatte, comté de Gaspé, par le Révd M. Ph. Moreault, curé, le 27 novembre dernier, M. Treffé Côté, à Delle Mary-A. Lamontagne, fille de O.-Auguste Lamontagne, écr.

## DÉCES

A Montréal, le 1er décembre courant, Maria, enfant de A.-B. Longpré, écr., avocat, âgée de 27 mois et 2 jours.

# LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 142

Composé par M. Edouard Vallières, Pointe-Saint-Charles, Montréal.

NOIRS.

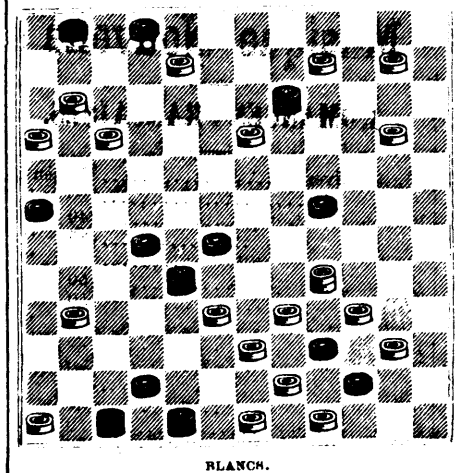

BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

*Solution du Problème No.* 141

| Les Blancs jouent de | | Les Noirs jouent de | |
|---|---|---|---|
| 20 | 13 | 8 | 19 |
| 33 | 27 | 34 | 21 |
| 47 | 34 | 60 | 47 |
| 32 | 26 | 19 | 43 |
| 57 | 50 | 21 | 32 |
| 45 | 38 | 32 | 45 |
| 50 | 4 et gagnent. | | |

*Solutions justes du Problème No.* 141

Montréal :—P. A. Sicard, F. X. Black, N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau et L. Chartier.

Québec :—N. Langlois, J. Lemieux.

Holyoke, Mass :—John Gadbois.

Nous publions de nouveau le beau problème de M. Vallières, en ajoutant un pion blanc sur la case No. 9 au lieu d'un pion noir.

# LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 136 : MM. J. W. Shaw, J. Gauthier, S. Lafrenaie, H. Paradis, M. Toupin, Montréal ; A. C., Saint-Jean ; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; Henry Ls. Chaperon, Malbaie ; L. O. P., Sherbrooke ; V. R. Gagnon, Z. Delaunais, Québec.

Nous commençons aujourd'hui la publication de l'alphabet sous forme de problèmes que nous continuerons à publier tous les quinze jours. Nous croyons intéresser les amateurs en leur offrant ces problèmes tout à fait intéressants par la forme et leur originalité. Nous les devons presque tous à notre infatigable et intéressant collaborateur, M. J. W Shaw, de cette ville, si bien connu dans les cercles échiquéens anglais, américains et canadiens.

PROBLÈME No. 138.

LETTRE "A."

Composé par M. E. B. COOK, Etats-Unis.

*Noirs.*

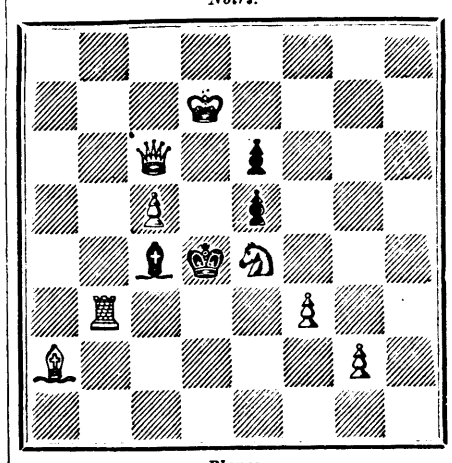

*Blancs.*

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 136.

| *Blancs.* | *Noirs.* |
|---|---|
| 1 T 5e F R | 1 *Ad libitum.* |
| 2 C fait échec et mat. | |

49ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. J. W. Shaw, de Montréal, et M. J. G. Foster, d'Halifax, N.-E.

(Gambit de la Dame refusé.)

| *Blancs.* J. W. SHAW. | *Noirs.* J. G. FOSTER. |
|---|---|
| 1 P 4e D | 1 P 4e D |
| 2 P 4e F D | 2 P 4e F D |
| 3 P D pr P (*a*) | 3 D pr P |
| 4 P 3e R | 4 P pr P |
| 5 C 3e F D | 5 D 1er D |
| 6 P pr P | 6 P 4e R (*b*) |
| 7 F 4e C, échec | 7 F 2e D |
| 8 P pr P | 8 F 4e F D |
| 9 D 2e R | 9 C 2e R |
| 10 P 6e R (*c*) | 10 F pr P, échec |
| 11 D pr F | 11 P pr P |
| 12 F pr F, échec | 12 C pr F |
| 13 C 3e F | 13 Roquent |
| 14 Roquent | 14 C 3e F R |
| 15 D 3e R | 15 C 3e F D |
| 16 D pr P, échec | 16 R 1er T |
| 17 F 5e C | 17 D 3e C, échec |
| 18 D 3e R | 18 D 4e T (*d*) |
| 19 F pr C | 19 P pr F (*e*) |
| 20 T D 1er D | 20 D 5e C D |
| 21 T 7e D | 21 D 5e C R (*f*) |
| 22 T pr P C | 22 T 1er C R |
| 23 P 3e C R | 23 D 6e T R (*g*) |
| 24 D 4e F | 24 T D 1er F D (*h*) |

Et les Blancs font mat en 2 coups.

NOTES

(*a*) La capture de ce Pion de préférence au Pion du Fou est recommandée par Jaenisch, l'écrivain russe.

(*b*) Cette avance est prématurée et entraîne la perte de ce Pion.

(*c*) Bien joué. Si les noirs jouent : 10 P pr P, les blancs gagnent le Fou.

(*d*) Si les noirs jouent : 18 D pr F C, les blancs répondent par : 19 T D 1er C, regagnant le Pion avec une meilleure position.

(*e*) T pr F est préférable.

(*f*) Les noirs n'osent plus prendre le Pion du Cavalier, car ils resteraient sans défense pour l'attaque des blancs : D 6e T.

(*g*) Cherchant à annuler la partie par : T pr P, échec, etc., etc.

(*h*) Une erreur manifeste. Cette Tour aurait dû être jouée à : F 1er R.

## Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

## La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britann ques sur ses

**Styles nouveaux et élégants pour 1878.**

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées ; le mécanisme est parfait et sans défaut : on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

**Cette excellence se fait remarquer**

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus ; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

**MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.**

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., son expédiés *franco* sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.

## LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

**NOUVELLES PUBLICATIONS.**

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des *Paillettes d'Or*.

I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
II. Une heure devant le Saint Sacrement.
III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts ; la douzaine, 30cts ; le cent, $2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix.

ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences plénières et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.

En vente chez

**CADIEUX & DEROME,**

**207, RUE NOTRE-DAME, 207,**

*MONTREAL.*

## COLONIE FRANCAISE

**DANS L'ARKANSAS**

**1,000,000 ACRES** de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée. Le sol est généralement très-fertile ; le climat doux et tempéré.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédés aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avis aux familles françaises désirant acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à

M. W. D. SLACK, ou à
M. MICHEL BRAUN.

Land Office, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.

## Chemin de Fer Intercolonial

**1878-79**

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Partant de la Pointe-Lévis | 8.00 | A.M. |
| " " Rivière du-Loup | 2.00 | P.M. |
| Arrivant à Trois Pistoles (dîner) | 3.00 | " |
| " Rimouski | 4.49 | " |
| " Campbellton (souper) | 10.00 | " |
| " Dalhousie | 10.21 | " |
| " Bathurst | 12.38 | A.M. |
| " Newcastle | 2.10 | " |
| " Moncton | 5.00 | " |
| " St-Jean | 9.15 | " |
| " Halifax | 1.30 | P.M. |

Chars Pullman sur les Trains Express.

Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent.
177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES,
Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

SHERWOOD'S

## Immense variété d'articles en Fil Lustré

Porte-Montres,
Porte-Bijoux,
Paniers à Fruits,
Epergnes,
Boîtes à Gants et à Mouchoirs,
Vases à Fleurs, Porte-Brosses et Savon. Remise au Commerce.

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.

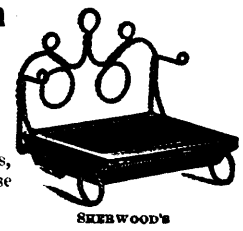

SHERWOOD'S

PLUS DE 5000 EN USAGE

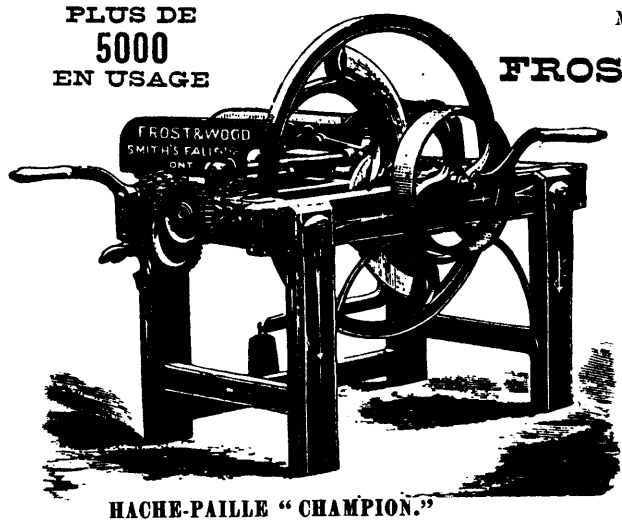


HACHE-PAILLE "CHAMPION."

MANUFACTURÉ PAR

**FROST & WOOD,**

**SMITH'S FALLS, ONT.**

**3 Grandeurs, pour être mus à bras ou par pouvoir. Prix, de**

**$17 à $50.**

Epargne son coût d'achat en une seule saison.

Pour les détails, s'adresser à

**LARMONTH & FILS,**

**33, Rue du Collége,**
MONTRÉAL.

## ROC COCO MEDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre."—DR J. BAKER EDWARDS.

## AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort—Meilleur marché—Parfaitement pur—Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat—Entièrement exempt de Farine ou d'Empoi, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse. C'est un des aliments les plus nutritifs et les plus agréables qui existent sous la forme liquide ; il convient très bien aux malades et es un article de luxe pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

**Agent pour le Commerce—Wm. JOHNSON, Boîte 888,**
Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE
473, RUE ST. BONAVENTURE.

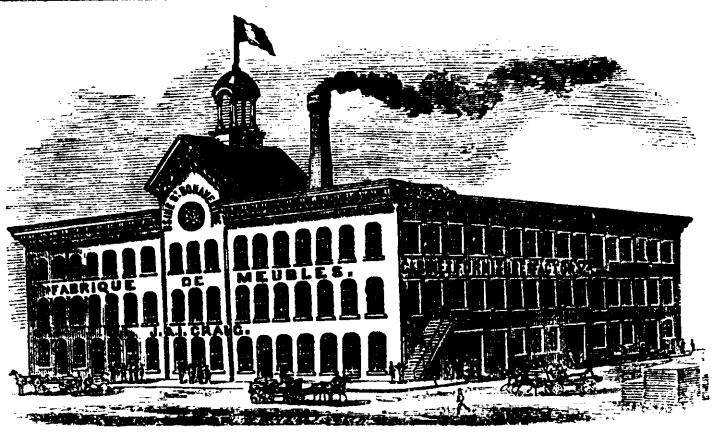


MAGASIN DE DETAIL
463, RUE NOTRE-DAME.

**MANUFACTURE DE MEUBLES**

DE

## CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

## Musique Nouvelle !

**ROMANCES FRANCAISES.**

| | | |
|---|---|---|
| Après l'hiver | 50 | centins. |
| A ma fenêtre | 50 | " |
| Branche d'aubépine | 40 | " |
| Blanche colombe | 35 | " |
| La Bouquetière de Marly | 25 | " |
| Le banc de pierre | 50 | " |
| Clair de lune | 50 | " |
| Confidence | 50 | " |
| Les deux Mères | 35 | " |
| Enfants d'un jour | 50 | " |
| Enfants et fleurs | 35 | " |
| Fleurs de souvenir | 50 | " |
| L'heure attendue | 50 | " |
| Jean Mathurin | 30 | " |
| Lisette, vous n'en saurez rien | 50 | " |
| Rose | 50 | " |
| Sous d'autres cieux | 50 | " |
| Une larme | 25 | " |

VALSES POUR PIANO.

| | | |
|---|---|---|
| Céleste | 60 | centins. |
| La boulangère a des écus | 60 | " |
| Créole | 60 | " |
| Carmen | 60 | " |
| Femmes et fleurs | 60 | " |
| Le fleuve d'or | 60 | " |
| Madame l'archiduc | 60 | " |
| La timbale d'argent | 60 | " |
| Valse du rire | 80 | " |

En vente chez

**A. LAVIGNE,**

Editeur de musique,
Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.

## Chemin de fer du Pacifique Canadien.

**Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs**

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles.

Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minérales, et autres informations, pourront être vus en s'adressant à ce Département ou à l'Ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C., Londres.

Des soumissions cachetées marquées : "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au soussigné, jusqu'au 1er jour de DECEMBRE prochain.

[Par ordre] F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 20 mai 1878.

**AVIS. — EXTENSION DE TEMPS**

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

[Par ordre] F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 2 sept. 1878.

## Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Soumission pour le terrassement, la pose des lisses, etc., etc.

On recevra à ce bureau des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et inscrites "Soumission pour le Chemin de Fer du Pacifique," jusqu'à

**MIDI,**

**Mercredi, 1er janvier prochain,**

pour le terrassement, la pose des lisses et autres travaux requis sur les sections suivantes du Chemin de Fer du Pacifique Canadien :

1. De la partie ouest du contrat No. 26 à English River jusqu'à Raleigh, distance d'environ 50 milles.
2. De Raleigh à Eagle River, distance d'environ 68 milles.
3. De Eagle River à la partie Est du contrat No. 15 à Keewatin, distance d'environ 67 milles.
4. De Yale au Lac Kamloops, dans la Colombie Anglaise, distance d'environ 125 milles.

On peut voir les plans, spécifications, formes de soumission, etc., et obtenir d'autres informations au Bureau de l'Ingénieur-en-Chef, à Ottawa.

Une feuille des quantités requises sera prête le ou avant le 1er Décembre, au Bureau du Département des Travaux Publics.

On ne recevra pas les soumissions qui ne seront pas faites sur des blancs et qui ne seront pas dans les conditions voulues.

La soumission générale pour la construction de toute la ligne, d'après l'Acte des Chemins de Fer de 1874, comprend les sections plus haut mentionnées ; mais on demande des soumissions séparées selon les conditions ordinaires du Département.

(Par ordre,)

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 13 août 1878.

## ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit :

L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes : la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *vive voix* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, *régulariser* le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

*Partie théorique.*

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de $15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance du Canada, et de $20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examinateurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,
Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168